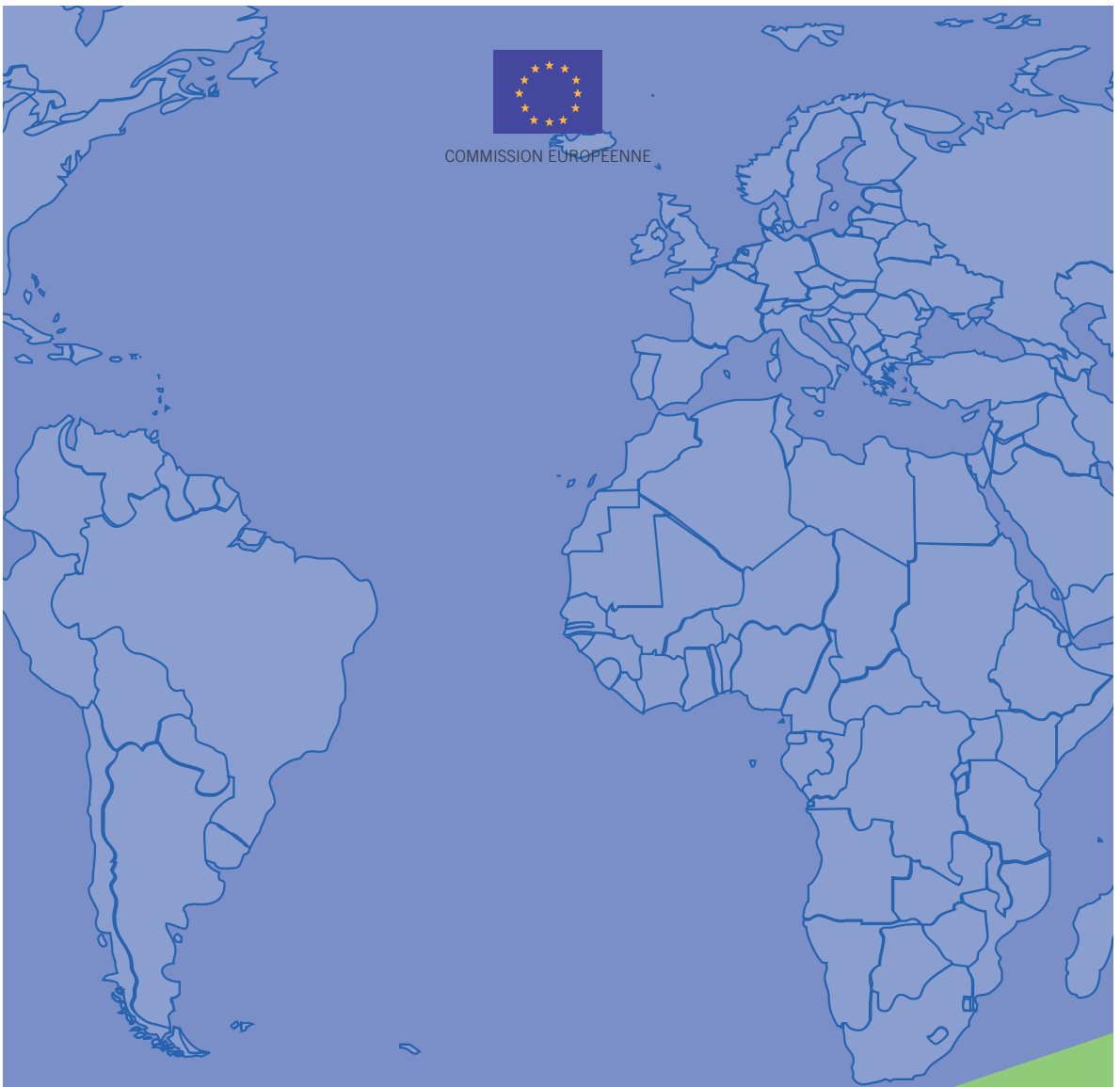




COMMISSION EUROPÉENNE



Note d'information

Budgétisation sensible au Genre:
son utilité dans les approches d'aide
fondées sur les programmes







NOTE D'INFORMATION SUR LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE: SON UTILITÉ DANS LES APPROCHES D'AIDE FONDÉES SUR LES PROGRAMMES

**Version anglaise : Nathalie Holvoet, Institut de politique et
de gestion du développement, Université d'Anvers -e-mail:
nathalie.holvoet@ua.ac.be, Services de Consultance en
Genre de la CE, janvier 2006**

**Traduction de l'anglais en espagnol, français et portugais,
Services de Consultance en Genre de la CE, décembre
2008**



La série de notes d'information sur les questions de genre¹ est réalisée par l'Office de coopération EuropeAid (Unité E-4). Les notes sont conçues pour aider les fonctionnaires de la Commission européenne, travaillant dans le domaine de la coopération au développement, à identifier facilement et à aborder des questions d'égalité des genres dans des secteurs et des thématiques spécifiques. Ces notes s'inspirent également de la documentation contenue dans la Boîte à outils pour l'intégration de l'égalité de genre dans la coopération au développement de la CE (2004) qui a été largement distribuée².

Outre le fait de traiter les questions et concepts clés, les notes fournissent, dans les listes de contrôle en annexe, des exemples concrets de l'intégration de la dimension d'égalité de genre dans des programmes spécifiques qui faciliteront l'application des concepts traités.

La série de notes d'information a été traduite de l'anglais en espagnol, français et portugais, par le Bureau de Services de Consultance en Genre de la CE en 2008³.

¹ Les autres notes d'information sur l'égalité des genres traitent des thèmes suivants :

- les droits humains des femmes
- la décentralisation et la réforme de l'administration publique,
- l'éducation et la formation professionnelles et techniques
- et l'égalité de genre et le commerce.

Les notes ont été préparées par le Bureau de Services de Consultance en Genre de la CE (2004-2006), géré par le Centre international de formation de l'OIT. Jane Hailé a rédigé les quatre autres notes, tandis que Nathalie Holvoet a rédigé celle sur la budgétisation sensible au genre. Benedetta Magri était responsable de l'ensemble de la coordination éditoriale.

² Pour obtenir la Boîte à outils, s'adresser à l'Office EuropeAid -Unité E4 (Gouvernance, sécurité, droits humains et genre), Commission européenne-Bruxelles.

³ La supervision des traductions et les mises à jour ont été réalisées par Thera van Osch (espagnol) et Claire Leloup (français et portugais), Services de Consultance en Genre de la CE, 2008-2009.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES	4
INTRODUCTION	5
I. BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE : QUOI, POURQUOI ET COMMENT?.....	6
I.1. Quoi? Définitions et éléments fondamentaux.....	6
I.2. Pourquoi? Raisonement	8
I.3. Comment? Approches et outils	10
II. II. BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE DANS LES APPROCHES D'AIDE FONDÉES SUR LES PROGRAMMES	24
II.1. Pourquoi intégrer la dimension de genre dans les approches d'aide fondées sur les programmes?	24
II.2. Données sur le degré de sensibilité au genre des approches d'aide fondées sur les programmes	26
II.3. Comment apporter des améliorations ? Le potentiel de la budgétisation sensible au genre	28
III. BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE DANS LES DOCUMENTS DE POLITIQUE ET DE PROGRAMMATION DE LA CE	30
III.1. L'égalité des genres comme objectif important de la coopération au développement de la CE et la dimension de genre comme question transversale importante dans les programmes sectoriels et l'appui budgétaire de la CE.....	30
III.2. La budgétisation sensible au genre dans les documents de politique et de programmation	31
IV. Comment les fonctionnaires de la Commission européenne et leurs partenaires peuvent utiliser la budgétisation sensible au genre	32
IV.1. « Intégrer la dimension de genre » dans les approches d'aide fondées sur les programmes : principes élémentaires.....	32
IV.2. Intégrer la dimension de genre dans les approches fondées sur les programmes par le biais de la budgétisation sensible au genre : quelques suggestions pour les pays partenaires	32
IV.3. Intégrer la dimension de genre dans les approches d'aide fondées sur les programmes par le biais de la budgétisation sensible au genre : quelques suggestions pour la CE (voir également la Boîte à outils, Section 1, Chapitre 3, Chapitre 5, Chapitre 6).....	34
V. Références et autres sources utiles concernant la budgétisation sensible au genre et l'intégration de la dimension de genre dans les approches de l'aide fondées sur les programmes	41
Annexe 1.....	46
Intégrer la dimension de genre dans l'évaluation ex ante des programmes sectoriels. Application au Programme de soutien à la politique sectorielle (PSPS) pour atteindre les niveaux de qualité de l'enseignement fondamental (NQEF) de l'éducation pour tous (EPT) (Viêtnam)	



LISTE DES SIGLES

ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
BM	Banque mondiale
CE	Commission européenne
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
GDP	Gestion des dépenses publiques
CEP - PEFA	Cadre d'évaluation des performances - Programme « Dépenses publiques et responsabilité financière »
GFP	Gestion des finances publiques
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
ECP	Évaluation conjointe du personnel
EPT	Education pour tous
EuropeAid	Office de coopération EuropeAid
FMI	Fonds monétaire international
★ ★ GAR	Gestion axée sur les résultats
★ IBSG	Initiatives de budgétisation sensible au genre
4 ★ NQEF	Niveaux de qualité de l'enseignement fondamental
★ ★ OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OCDE/CAD	Organisation de coopération et de développement économiques / Comité d'aide au développement
PNC	Programme national ciblé
PAS	Programmes d'ajustement structurel
PNB	Produit national brut
PSPS	Programme de soutien à la politique sectorielle
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SCN	Système de comptabilité nationale
S&E	Suivi et évaluation
SWAp	Approche sectorielle
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UFV	Union des femmes vietnamiennes

INTRODUCTION

Ce document traite de la budgétisation sensible au genre et de son utilité dans le contexte de nouveaux instruments d'aide. Il vient compléter la *Boîte à outils pour l'intégration de la dimension de genre dans la coopération au développement de la CE*, à laquelle je fais référence tout au long du texte.

L'article met l'accent sur la manière dont la budgétisation sensible au genre peut être utilisée par les pays partenaires et les donateurs pour rendre les approches fondées sur les programmes plus sensibles à la dimension de genre. Il montre comment ceci contribuera à un développement plus efficace et plus efficient et à une meilleure égalité des genres.

Le document débute par une introduction générale au « quoi, au pourquoi et au comment » de la budgétisation sensible au genre. Les personnes déjà familiarisées avec le concept de budgétisation sensible au genre peuvent sauter cette partie. La *section deux* traite du raisonnement sous-jacent pour « intégrer la dimension de genre » dans les approches d'aide fondées sur les programmes. En passant de la théorie à la pratique, cette section propose un compte-rendu non exhaustif de la manière dont les approches fondées sur les programmes ont intégré les problèmes d'égalité des genres dans les processus de contenu et sous-jacents. Étant donné que les opportunités offertes par les approches fondées sur les programmes pour une plus grande sensibilité au genre n'ont pas encore été exploitées, la budgétisation sensible au genre est proposée comme un moyen d'y parvenir.

Dans les sections trois et quatre, je traite du cas spécifique de la coopération européenne au développement. L'égalité des genres est un principe important dans la coopération européenne au développement et les directives sur le soutien aux programmes sectoriels, ainsi que l'approche de la CE du principe de conditionnalité, appuient l'importance d'intégrer une perspective de genre aux nouvelles modalités d'aide. En prenant comme point de départ l'engagement de la CE pour l'égalité des genres, le reste du document propose des suggestions concrètes sur la manière dont la CE peut mettre en pratique son engagement pour l'égalité des genres, tout en respectant les principes de base des nouveaux instruments d'aide (notamment l'appropriation et l'autorité du pays partenaire, l'harmonisation et l'alignement). Je montre ici comment plusieurs des outils et principes sous-jacents de la budgétisation sensible au genre peuvent être utilisés par les pays partenaires, en fournissant des apports pour les efforts de renforcement des capacités appuyés par les donateurs pour « intégrer la dimension de genre » dans les programmes nationaux de réduction de la pauvreté. En me glissant dans la peau d'un donateur de la CE, je me penche sur deux points d'entrée possibles pour intégrer la dimension de genre dans les instruments d'aide fondés sur les programmes : l'approche CE de la conditionnalité (soutien budgétaire) et l'évaluation ex ante du soutien des programmes sectoriels par la CE. La *section quatre* propose des suggestions concrètes sur la manière de rendre ces points d'entrée plus sensibles au genre. *L'annexe* résume une évaluation plus sensible au genre d'un programme sectoriel spécifique.

La *section cinq* propose des références et des suggestions de lectures complémentaires.

⁴ Comme dans le document OCDE (CAD) 2005, « Harmoniser l'aide pour renforcer son efficacité (vol. 2) », j'utilise le terme « approches fondées sur les programmes » pour faire référence à « un moyen d'engager la coopération pour le développement sur la base des principes d'appui coordonné en faveur d'une action de développement dont la maîtrise est assurée au niveau local » (OCDE [CAD], 2005, p. 44). Voir section IV.1 pour en savoir plus.

⁵ J'utilise l'expression « intégrer la dimension de genre » pour signifier « rendre sensible aux différences et aux besoins basés sur le genre » (à savoir, à ces différents besoins, le plus souvent présumés socialement, qu'éprouvent les femmes et les hommes en raison de leurs différents rôles dans la société). Un glossaire des termes les plus courants liés à la dimension de genre est disponible dans la Section III de la *Boîte à outils* pour l'intégration de la dimension de genre dans la coopération au développement de la CE.

I. BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE : QUOI, POURQUOI ET COMMENT?

(Voir aussi la Boîte à outils, Section 1, Chapitre 6)

I.1. Quoi ? Définitions et éléments fondamentaux

Here are two frequently used definitions of 'gender budgeting' and 'gender budget initiatives'.

«La **budgetisation sensible au genre** est une application de l'intégration de la dimension de genre dans le processus budgétaire. Cela signifie une évaluation des budgets basée sur la dimension de genre, en incorporant une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire et en restructurant les recettes et les dépenses dans le but de promouvoir l'égalité des genres. » (Conseil de l'Europe, 2005, p. 10)

« Les **initiatives budgétaires sensibles au genre (IBSG)** répartissent le budget du gouvernement afin de voir de quelle manière il répond aux différents besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons et à l'impact qu'il produit sur ceux-ci. Étant donné que ces IBSG peuvent apporter des contributions significatives en termes d'équité, d'égalité, de réalisation des droits des femmes, d'efficacité, d'obligation de rendre des comptes et de transparence. L'enjeu et l'objectif des IBSG distinguent deux étapes d'un processus à long terme : l'analyse budgétaire selon le genre et la formulation des budgets sensibles au genre. L'objectif ultime des IBSG doit être ce dernier, à savoir faire pression pour et appuyer la réalisation d'une allocation des ressources sensible au genre. » (Hofbauer, 2003, p. 1)

Bien qu'il n'existe pas de définition standard de la budgétisation sensible au genre, il est possible de définir des éléments fondamentaux.

☑ **La budgétisation sensible au genre n'est pas une entreprise isolée mais fait partie intégrante de l'intégration de la dimension de genre.** Il peut être plus facile d'intégrer des questions de genre dans des structures organisées principalement de manière verticale. Il suffit de tirer profit du fait que le budget (politique fiscale) lui-même appelle à une approche horizontale intersectorielle.

De plus, la budgétisation sensible au genre peut dévoiler les niveaux inférieurs du budget alloué aux stratégies « d'intégration de la dimension de genre » et aux autres stratégies (comme l'« action positive ») pour l'égalité des genres. Ce dévoilement peut élever la prise de conscience et aider à augmenter les budgets pour ces stratégies. Ceci peut améliorer leur efficacité et contribuer à l'égalité des genres.

En formulant les « questions de genre » en termes de discours économique, la budgétisation sensible au genre « libère » la question du genre (et l'intégration de la dimension de genre) de l'arène des questions sociales « légères » et l'élève au niveau de la macroéconomie, laquelle est souvent perçue comme « technique », « sans jugement de valeur » et « neutre par rapport au genre ».

☑ **La budgétisation sensible au genre inclut l'analyse et l'action.** Il est également possible d'opter pour l'utilisation d'un énoncé spécifique pour différencier plus clairement les initiatives qui procèdent « uniquement » à l'analyse (« analyse budgétaire selon le genre ») et celles qui vont plus loin et intègrent systématiquement une dimension de genre dans des processus budgétaires (« budgets de genre »)⁶. *L'analyse budgétaire selon le genre* peut être considérée comme une première étape essentielle, nécessaire pour *révéler* (aux responsables d'une mesure ainsi qu'aux bénéficiaires visés) l'effet d'une politique (et d'un budget) sur les hommes et les femmes et sur l'égalité des genres. La diffusion des résultats de l'analyse peut lancer un processus de *prise de conscience* (à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement), lequel, à son tour, peut augmenter la probabilité d'une perspective de genre systématique. Bien que de nombreuses initiatives budgétaires sensibles au genre se limitent à l'analyse, des expérimentations dans des pays aussi variés que la France, la Suède, l'Afrique du Sud, le Sénégal, le Maroc et les Philippines démontrent que des tentatives d'intégration systématique ont lieu⁷

⁶ Voir Hofbauer (2003).

⁷ Voir Conseil de l'Europe (2005), Budlender et Hewitt (eds) (2002) et www.gender-budgets.org pour obtenir des informations sur plusieurs de ces exemples.

La budgétisation sensible au genre ne traite pas uniquement de la phase de budgétisation d'un cycle d'intervention (politique/programme/projet). Elle vise à inclure une **perspective de genre dans toutes les phases d'un cycle**, du diagnostic et de l'appréciation (*ex ante*) à l'évaluation (*ex post*), en passant par la budgétisation, la mise en œuvre et le suivi (*ex nunc*). Elle inclut ainsi la sphère « financière » (*apports*) et la sphère « réelle ».

- ✓ **La budgétisation sensible au genre met l'accent non seulement sur le contenu des budgets (et de la politique connexe) mais également sur le processus (de politique) budgétaires sous-jacents.** Elle analyse le degré d'inclusivité, d'ouverture d'élaboration de politiques et de conversion budgétaire. Elle demande qui est impliqué, à la fois au sein et en dehors du gouvernement. Les initiatives budgétaires sensibles au genre qui mettent l'accent sur les processus sous-jacents correspondent souvent aux initiatives budgétaires « participatives » et sont particulièrement pertinentes pour les *nouveaux instruments d'aide* (voir Section II).
- ✓ **La budgétisation sensible au genre inclut une grande variété d'initiatives⁸.** Il n'existe pas de modèle de « localisation » institutionnelle, d'approches et outils, de couverture d'initiatives, d'objectifs, etc.
 - Les initiatives peuvent être *localisées* au sein ou en dehors du gouvernement, ou adopter une approche « combinée ». Au sein du gouvernement, les initiatives peuvent se situer au sein d'un ministère d'égalité des chances et/ou d'un ministère des finances et/ou de ministères sectoriels concernés. Les initiatives externes au gouvernement peuvent avoir lieu au sein de groupes de femmes, de groupes de la société civile, des universités, des centres de recherche, du Parlement, etc.
 - Les *objectifs* des initiatives peuvent inclure : une prise de conscience dans et en dehors du gouvernement des effets spécifiques sur le genre des recettes et des dépenses ; une meilleure responsabilisation ; des changements dans la politique et les dépenses et recettes connexes.
 - La *couverture* des initiatives budgétaires sensibles au genre peut inclure l'ensemble des dépenses, l'ensemble des recettes ou des portefeuilles spécifiques.
 - Les initiatives budgétaires sensibles au genre peuvent être *localisées* à travers le cycle complet « d'intervention » ou être centrées sur des phases spécifiques du cycle (*ex ante*, *ex nunc*, *ex post*).
 - Les *outils et approches* peuvent varier selon la localisation institutionnelle, les objectifs, la couverture, la phase, les données disponibles, le système budgétaire (par ex., la budgétisation détaillée, la budgétisation basée sur les performances), l'expertise disponible, etc.

La grande diversité des initiatives et en particulier les conclusions et *les leçons apprises*⁹ concernant les forces et les faiblesses, la recette du succès, les opportunités, et les freins et les contraintes peuvent être utiles lors de la conception de nouvelles initiatives. Les nouvelles entreprises nécessiteront toujours un certain degré d'*expérimentation*, laquelle crée des opportunités pour intensifier l'*appropriation* de l'initiative.

- ✓ **La budgétisation sensible au genre représente un point d'entrée pour « intégrer la dimension de genre » dans la politique macroéconomique globale, dans les modèles économiques sous-jacents et dans la macroéconomie en général.** Alors que le fait « d'intégrer complètement la dimension de genre » dans la macroéconomie, en introduisant explicitement l'*interdépendance entre l'économie de marché rémunérée et l'économie de soins non rémunérée* (Voir section I.3), est peut être l'ultime objectif, l'accent porté sur *les recettes et les dépenses du gouvernement* (et les politiques connexes) constitue un point de départ pertinent et opportun. Tous les citoyens sont, à un certain degré, confrontés au secteur public : de par leur consommation des services publics tels que l'éducation, les transports et la santé ; de par les transferts de sécurité sociale ; ou de par la taxation. De plus, la correction des biais liés au genre peut être considérée comme faisant partie intégrante de la fonction de redistribution de la politique fiscale.

⁸ Voir aussi Elson (2002).

⁹ Voir, entre autres, Budlender et Hewitt (2002).



En outre, la période peut être favorable pour la budgétisation sensible au genre étant donné que nombre de pays procèdent à une réforme du secteur public en général et des procédures budgétaires en particulier. Les périodes de changement offrent certaines opportunités pour de nouvelles idées qui, sinon, ne seraient pas accueillies aussi facilement. La perspective des nouveaux systèmes budgétaires implique généralement *un mouvement depuis une budgétisation des intrants détaillée ou une budgétisation marginale vers davantage de formes de budgétisation basées sur les performances*, fournissant ainsi davantage d'opportunités d'intégrer une perspective de genre, sans toutefois la garantir automatiquement¹⁰ (voir section II.1).

La budgétisation sensible au genre n'est pas un *deus-ex-machina*. De manière générale, la budgétisation sensible au genre est liée à l'analyse et à l'amélioration de la *sensibilisation au genre du côté de l'offre des interventions du gouvernement* (prestation de services gouvernementaux en termes d'apports, d'activités, de produits, de résultats et d'impact). Il faut développer l'analyse du côté de la demande en incluant une analyse de l'attribution des ressources au sein des ménages. Cela permet d'analyser les raisons sous-jacentes aux biais de genre (en particulier dans les résultats et l'impact) révélé dans l'analyse budgétaire selon le genre et d'y remédier.

I.2. Pourquoi? Justification

Bien que les initiatives budgétaires sensibles au genre puissent être largement différentes les unes des autres (voir ci-dessus), elles peuvent permettre d'atteindre les objectifs suivants :

Égalité entre les genres

L'analyse des budgets (apports) selon le genre peut révéler que des ressources inadéquates sont attribuées pour la réalisation de l'égalité des genres.

En outre, l'analyse ventilée par sexe des effets de l'ensemble des dépenses et des recettes peut révéler que le gouvernement (involontairement) crée un biais (supplémentaire) lié au genre. Ceci se produit lorsque le gouvernement suit une politique « aveugle à la dimension de genre » qui ne prend pas en compte le fait que cette politique (et les revenus et dépenses liés) n'est pas mise en œuvre dans un vide social mais dans une société dans laquelle le genre (comme d'autres concepts socioculturels) détermine le degré auquel les hommes et les femmes tendent à profiter des, et contribuer aux, recettes et dépenses gouvernementales. Le renforcement d'un biais lié au genre, qui existe déjà dans la plupart des sociétés à travers le monde, via les dépenses et les recettes du gouvernement, est en conflit avec la fonction de redistribution de la politique fiscale et contradictoire à l'objectif de la politique d'égalité des genres officiellement définie par la plupart des gouvernements. La diffusion des résultats des analyses des biais liés au genre peut développer une prise de conscience tant au sein qu'en dehors du gouvernement. Ceci peut faciliter l'intégration d'une perspective de genre dans les dépenses et les recettes du gouvernement (et la politique connexe), laquelle peut au final augmenter l'égalité des genres.

¹⁰ Voir Sarraf (2003), Sharp (2003), Sharp et Connolly (2003).



Enfin, la budgétisation sensible au genre a également été explicitement mentionnée dans le Programme d'Action de Pékin (ONU, 1995) (art. 345, 346 et 358).

Dispositions financières Art 345 :

Pour mettre en œuvre le Programme d'Action, il faudra intégrer une perspective de genre dans les décisions budgétaires sur les politiques et les programmes, ainsi que prévoir un financement suffisant pour les programmes visant spécifiquement à assurer l'égalité entre hommes et femmes.

Niveau national Art. 346

Les gouvernements devraient s'efforcer d'examiner systématiquement la façon dont les femmes bénéficient des dépenses publiques, ajuster les budgets pour assurer l'égalité d'accès à ces dépenses.

Niveau international Art. 358

Pour faciliter la mise en œuvre du Programme d'Action, les pays développés intéressés et les pays en développement qui sont leurs partenaires, s'engageant de concert à affecter, en moyenne, 20 % de l'aide publique au développement et 20 % du budget national aux programmes sociaux de base, devraient tenir compte d'une perspective sexospécifique.

Source : ONU (1995). Le Programme d'action de Pékin citée dans l'UNIFEM (2005). Le progrès des femmes dans le monde.

Les pays signataires de ce programme se sont également engagés à la budgétisation sensible au genre.

Efficacité et efficience

Un gouvernement utilise une politique fiscale pour remplir sa fonction d'allocation. Plus spécifiquement, un gouvernement fournit à ses citoyens des *services publics* tels que la scolarisation, les soins de santé, le transport et la sécurité sociale pour atteindre un ensemble d'*objectifs de politique* tels que l'alphabétisation universelle, une population en bonne santé et une pauvreté réduite. La réalisation de ces objectifs requiert une *analyse et une conception* appropriées. Un gouvernement doit prendre en compte le fait que les besoins, les ressources, les contraintes et les opportunités des citoyens sont en grande partie déterminés par des concepts socioculturels (notamment la dimension de genre) et que, par conséquent, il doit prendre ces contraintes en compte lors de la conception de politiques. Ne pas le faire conduira à des politiques inefficaces et inefficentes.

Nous pouvons illustrer ceci avec l'Objectif du millénaire pour le développement N° 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous. La réalisation de cet objectif nécessite de reconnaître le fait que les garçons et les filles peuvent avoir des contraintes et des besoins différents quant à l'alphabétisation et l'éducation. Tandis que la construction de nouvelles écoles peut suffire, dans certains cas, à augmenter la fréquentation scolaire et l'alphabétisation des garçons, la présence scolaire des filles et/ou le temps qu'elles peuvent consacrer à leur travail scolaire le soir peuvent être davantage réduits de par leur participation dans l'économie de soins. Dans de tels cas, le fait d'investir uniquement dans la construction d'écoles augmentera le niveau moyen de scolarisation et d'alphabétisation, mais risque d'augmenter l'écart hommes/femmes. Cela ne conduira jamais à une scolarisation et une alphabétisation **universelles**. Une politique appropriée et efficace serait d'agir sur les contraintes sexospécifiques existantes et les besoins connexes, par exemple en installant des centres de garde d'enfants gratuits (pour les frères et sœurs plus jeunes), en répondant aux besoins pratiques via la mise à disposition de pompes à eau ou de cuisinières, et en faisant prendre conscience de l'importance de l'éducation des filles.

De telles mesures pourraient également accroître l'efficience générale, étant donné que la recherche¹¹ a révélé que le biais lié au genre dans l'éducation a un coût d'efficience (moins de croissance économique et de développement humain).

¹¹ Voir Banque mondiale (2001) pour un résumé des données au niveau micro et pour de nouvelles données au niveau macro.

Bonne gouvernance (transparence, responsabilisation)

La budgétisation sensible au genre peut contribuer à la « bonne gouvernance » de diverses manières. Lorsqu'un gouvernement utilise les outils de budgétisation sensible au genre dans sa création de politiques et sa gestion des programmes, et lorsqu'il publie les résultats des analyses et des recours tentés dans une déclaration budgétaire sensible au genre, il contribue à la *transparence*. La budgétisation sensible au genre peut également encourager les gouvernements à rendre les processus d'élaboration de politiques et de budgets plus *inclusifs*. De plus, la budgétisation sensible au genre peut être utilisée par des acteurs *externes au gouvernement* pour *responsabiliser* leur gouvernement pour les précédentes promesses concernant « l'égalité des genres » et pour la sensibilité au genre de cette politique dans son ensemble.

I.3. Comment ? Approches et outils

Voici une vue d'ensemble des approches et des outils souvent utilisés dans la budgétisation sensible au genre/l'analyse budgétaire selon le genre. Les *approches* décrites ci-dessous sont particulièrement utiles pour la structurer. Les *outils* répertoriés permettent tous d'analyser l'impact sexospécifique des mesures de politique *générales* et des dépenses et recettes connexes. Les outils peuvent être utilisés dans l'une des approches (par ex., « l'analyse de l'incidence des bénéfices ventilée par sexe » peut être utilisée dans le « cadre du cycle budgétaire » pour analyser la distribution des *résultats* entre les femmes et les hommes) ou indépendamment. Plusieurs outils peuvent également être combinés. Les outils à utiliser dépendent de l'objectif de l'exercice, de l'emplacement dans le cycle (par ex., une évaluation de politique en fonction du genre est utilisée ex ante) et des données disponibles.

APPROCHES GÉNÉRALES

Les trois Catégories de Budlender et Sharp (voir Budlender et Sharp, 1998)

La méthode des trois catégories de Budlender et Sharp est utile pour structurer l'analyse des dépenses depuis une perspective de genre. C'est un bon point de départ, car elle montre des différences d'importance parmi les catégories de dépenses, ainsi que les enjeux qu'elles représentent. Plus spécifiquement, la méthode fait la distinction entre :

1. Les dépenses spécifiques en fonction du genre
2. Les dépenses d'égalité des chances face à l'emploi (les programmes visant un changement au sein du gouvernement)
3. Les dépenses générales.

Les encadrés ci-dessous donnent une vue d'ensemble des différentes catégories de dépenses, ainsi que d'éventuelles questions pertinentes pour l'analyse, avec des exemples

1. Dépenses sexospécifiques

- Il s'agit de dépenses qui ciblent spécifiquement les hommes ou les femmes. Elles sont destinées à répondre à leurs *besoins particuliers*. Elles (et les programmes connexes) sont parfois également nécessaires pour *libérer les hommes et en particulier les femmes des contraintes sexospécifiques existantes* relatives à leur participation aux politiques et dépenses d'intégration de l'égalité de genre.

Exemples de dépenses sexospécifiques :

- dépenses pour les installations sanitaires pour les femmes dans les écoles primaires
- dépenses pour les enseignantes dans les écoles primaires
- dépenses pour des programmes visant à augmenter la participation des femmes dans les emplois techniques
- dépenses pour des programmes visant à augmenter la participation des hommes dans des emplois de « soins » (garderies, crèches, etc.)
- dépenses pour des programmes qui encouragent les hommes à participer à des activités de santé reproductive

Question(s) éventuelle(s) pour l'analyse :

Le poids relatif des dépenses sexospécifiques dans l'ensemble du budget et dans différents secteurs. Dans la plupart des pays, les dépenses sexospécifiques représentent une catégorie très faible.

Exemple

Une analyse en **Bolivie** a montré que l'investissement public total en 1998 (1 561,9 millions boliviens), 4,6 % (71,9 millions boliviens) était un investissement ciblé sur des « objectifs d'égalité des genres » ; dans ce cas spécifique, toutes les dépenses visaient les femmes. La répartition a indiqué que le partage de l'investissement ciblé était plus élevé dans les secteurs de *l'éducation et de la culture* (36,4 millions boliviens : 21,2 % des dépenses pour le secteur), *santé et sécurité sociale* (31,4 millions boliviens : 36 % des dépenses pour ce secteur) et *agriculture* (4,1 millions boliviens ; 2,6 % des dépenses pour l'agriculture). Dans tous les autres secteurs (exploitation minière, industrie et tourisme, hydrocarbures, énergie, transport, communications, installations sanitaires de base, hébergement et développement urbains, ressources en eau et « multi-sectoriel ») il n'y avait aucun investissement ciblé.

Source : Martha Gutiérrez (2004). *Méthode «Budgets publics avec une dimension de genre» : un regard sur le budget national de la Bolivie et sur le budget municipal de La Paz dans l'UNIFEM-Région andine (2004). Budgets sensibles au genre en Amérique latine : Responsabilisation pour l'équité et la transparence.*



2. Dépenses d'égalité des chances face à l'emploi

- Il s'agit de dépenses permettant d'offrir une égalité des chances *face à l'emploi dans le gouvernement*. Elles pourraient également avoir un effet secondaire important sur l'ensemble de la population, car les modèles d'emploi dans les points de prestation de services du gouvernement pourraient affecter toute la sensibilité au genre de la prestation de services.

Questions éventuelles pour l'analyse :

- les modèles d'emploi dans chaque ministère (répartition par salaire, grade, forme d'emploi, etc.) reflètent-ils les principes d'égalité des chances ?
- les modèles d'emploi aux points de distribution pour les services publics mettant l'accent sur le genre (politique, modèles d'emploi, etc.)
- les effectifs des comités, des commissions consultatives (distinction entre les commissions rémunérées et volontaires)
- les initiatives spéciales pour promouvoir l'égalité des chances face à l'emploi
- le poids relatif de cette catégorie de dépenses par rapport aux dépenses totales

Exemple

Une analyse des modèles d'emploi dans les ministères fédéraux **belges** a montré que, en juin 2000, les femmes et les hommes représentaient environ 46 % et 54 %, respectivement, des employés du gouvernement fédéral. La ventilation des chiffres sur les cinq niveaux (de paiement) différents a révélé que 33 % des employés du niveau 1 (le plus haut niveau de rémunération) étaient des femmes, tandis que 75 % des employés du niveau 5 (le plus bas niveau de rémunération) étaient des femmes.

Source : *Ministère fédéral de la Fonction Publique, Service d'Administration générale (2001). Aperçu des effectifs du secteur publique au 1er janvier 2000, au 30 juin 2000 et au 1er janvier 2001*, cité dans Cecchini, Cornet et Holvoet (2002).

3. Dépenses générales

- Il s'agit de dépenses budgétaires générales visant la distribution de marchandises à l'ensemble de la population.

Questions pour l'analyse :

Cette catégorie de dépenses est le plus souvent le sujet d'une analyse budgétaire selon le genre et de tentatives de correctifs. Pour révéler et évaluer les effets sexospécifiques des dépenses (et recettes) générales du gouvernement, nous pouvons utiliser la méthode (Cadre du cycle budgétaire) et les outils définis ci-dessous.

Exemple :

Les dépenses générales pour la scolarisation, la santé ou le transport qui s'adressent à l'ensemble de la population et pas uniquement à une partie de la population. La majorité des dépenses appartient à cette catégorie.



Le cadre du cycle budgétaire d'Elson (Elson, 2002)

Cette approche structure une analyse sexospécifique en suivant une chaîne causale des programmes du secteur public. Elson (2002) propose de différencier les apports, les activités, les produits et l'impact pour chaque ministère (et chaque programme).¹²

NIVEAU DANS LA CHAÎNE CAUSALE	EXEMPLE	PERSPECTIVE DE GENRE
Impact (réalisations liées à de plus larges objectifs)	<ul style="list-style-type: none"> ● Réduction de la pauvreté ● Meilleures conditions sanitaires ● Meilleure alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Existe-t-il un impact sexospécifique? (Quel sorte d'impact y a-t-il sur les hommes et sur les femmes?) ● Comment la réalisation de l'objectif (réduction de la pauvreté, alphabétisation, etc.) contribue-t-elle à l'égalité des genres?
Produits (utilisation des services)	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de patients traités ● Nombre d'étudiants qui ont terminé leur scolarité 	<ul style="list-style-type: none"> ● Jusqu'où les hommes et les femmes bénéficient-ils des produits ? ● Comment les produits contribuent-ils à l'égalité des genres ?
Activités (fourniture de services)	<ul style="list-style-type: none"> ● Traitement des patients (soins de santé) ● Scolarisation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les hommes et les femmes ont-ils un accès équitable aux activités ?
Apports :	<ul style="list-style-type: none"> ● Finance ● Ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les moyens sont-ils suffisants pour stimuler l'égalité des genres ?

Le cadre du cycle budgétaire rend possible la mise en évidence de questions pertinentes à chaque niveau de la chaîne causale. Cela est particulièrement utile dans une perspective politique car cela aide à déterminer le ou les niveaux auxquels a lieu le biais lié au genre et le niveau auquel un correctif est nécessaire. Il est possible, par exemple, d'être confronté à un énorme écart femmes/hommes dans l'alphabétisation (niveau d'impact). Le fait de spécifier la chaîne causale et d'inclure une analyse selon le genre peut aider à identifier le niveau auquel la question se pose, et où, par conséquent, une analyse plus approfondie et une mesure corrective sont nécessaires. Le problème pourrait se produire, par exemple, au niveau des « activités ». Si les femmes n'ont pas un accès équitable à l'éducation, il est peu probable que l'écart se réduise. Il faut ensuite analyser plus profondément les causes sous-jacentes (notamment l'analyse du « côté de la demande ») et prendre des mesures correctives à ce niveau avant d'attendre un effet bénéfique sur l'égalité des genres plus haut dans la chaîne causale. Les apports nécessaires devront être ajustés en fonction.

La méthode du cycle budgétaire peut s'appliquer à différents points du cycle :

- ex ante (au cours de l'identification et de la planification) : quels sont les apports, les activités, les produits et l'impact *planifiés* (et attendus) ?
- ex post (au cours de l'évaluation et de l'audit) : quels sont les apports, les activités, les produits et l'impact *réalisés* ?

Il est également intéressant de comparer les objectifs et les réalisations aux différents niveaux. La ventilation par niveau, ainsi que la mise en perspective de genre, pourraient permettre d'identifier les causes de l'écart entre les effets planifiés et les effets réels.

Les approches fondées sur les programmes ventilent aussi souvent les niveaux dans la chaîne causale, ce qui rend intéressante l'approche du cycle budgétaire dans ce contexte (voir aussi II.3.)

¹² Nous respectons la terminologie utilisée par Elson (2002). Il est également possible d'utiliser la terminologie provenant de documents pertinents sur les cadres logiques (voir par ex., Kusek et Rist, 2004) et de différencier les apports (= ressources fournies pour les programmes), les produits (= marchandises et services générés par les programmes), les résultats (= accès, utilisation et satisfaction des bénéficiaires) et l'impact (= impact sur le niveau de vie).

OUTILS

Appréciation de politique sensible au genre (voir Budlender et Sharp, 1998 ; Secrétariat du Commonwealth, 1999 ; Hewitt, 2002)

Une appréciation de politique sensible au genre est une analyse selon le genre d'une politique planifiée. Elle tente d'identifier « *de quelles manières les politiques et les allocations de ressources associées affecteront les hommes et les femmes, augmenteront ou réduiront les (in)égalités de genre* ». Questions spécifiques pouvant être posées :

- Quelles sont les inégalités de genre actuelles dans le secteur ? (Les résultats de précédentes analyses selon le genre peuvent être utiles.) Existe-t-il des contraintes, des besoins et des opportunités sexospécifiques ?
- Quel est l'impact probable de la politique actuelle sur ces inégalités, besoins, contraintes et opportunités ?
- La politique résout-elle ces inégalités, besoins, contraintes et opportunités ?
- Est-il possible de reformuler la politique ? Est-il possible d'ajouter des mesures politiques spécifiques pour rendre la politique plus « sensible au genre » ?
- Existe-il des ressources appropriées pour mettre en œuvre des politiques « sensibles au genre » ?
- Une appréciation de politique sensible au genre est utilisée ex ante, au cours de l'élaboration d'une politique, de la planification et de l'identification. Celles-ci représentent un point de départ nécessaire pour l'analyse budgétaire selon le genre. Elles précèdent la budgétisation, et le budget doit normalement refléter les priorités de la politique. Cependant, le passage de la planification à la budgétisation et de la budgétisation à la mise en œuvre n'est pas toujours sans ambiguïté. Une appréciation de politique sensible au genre se combine donc mieux avec d'autres instruments qui mettent l'accent sur les phases ultérieures du cycle.

Exemple :

En **Afrique du Sud**, une évaluation de politique sensible au genre a permis au Ministère des affaires territoriales de prendre conscience que, étant donné l'existence de la discrimination de genre (notamment les restrictions légales sur l'accès et le contrôle de la terre par les femmes, ainsi qu'un manque de ressources financières), le programme de réforme agraire risquerait d'aggraver les inégalités de genre dans la répartition des terres. L'appréciation de politique sensible au genre a souligné la nécessité de programmes supplémentaires (et de budgets associés) s'adressant spécialement aux besoins des femmes (Budlender et Sharp, 1998).

Une appréciation de politique sensible au genre similaire aurait pu être très utile dans le contexte de la récente politique et nouvelle loi de réforme agraire au **Rwanda**¹³. Elle aurait, par exemple, pu montrer que le remembrement des petites parcelles de terre envisagé pour améliorer la gestion des terres et la productivité affecterait probablement dans une plus grande mesure les ménages dirigés par des femmes, dont le nombre tend à être disproportionné parmi les petits exploitants agricoles plus pauvres et dont la productivité est souvent plus faible. Bien que, de prime abord, une politique de remembrement et de concentration, en supprimant les exploitations agricoles trop petites ou non productives, peut sembler efficace, une analyse sexospécifique des causes sous-jacentes des différences observées en matière de taille des exploitations et de productivité permet d'éclairer et de suggérer des mesures correctives. La recherche a démontré qu'une productivité agricole plus faible résulte en partie de discriminations liées au genre dans l'accès à, et le contrôle sur, les moyens de production agricoles tels que les engrais, les services de vulgarisation agricole, le crédit et le travail agricole. De plus, les femmes font souvent face à des charges de travail et de temps énormes dans l'économie « de soins », qui les mettent dans l'impossibilité de rivaliser d'égal à égal avec les hommes dans l'arène de la production. Le fait d'ignorer l'interdépendance entre les économies « de soins » et « de marché », et de priver les femmes du droit foncier sur la base des différences observées dans la productivité, tend à creuser l'écart existant entre les genres plutôt que de le réduire (ce qui est néanmoins l'un des objectifs stipulés de la nouvelle loi agraire). Ce qu'il faut, ce sont des activités complémentaires (et des budgets connexes) qui prennent en compte les différents besoins des hommes et des femmes, et qui tentent de corriger les différences à leur point de départ. Celles-ci pourraient inclure des programmes de microfinance qui ciblent mieux les femmes, et des mesures pour alléger la charge du travail de reproduction (garderies, technologie permettant d'économiser de la main-d'œuvre, infrastructure rurale améliorée, etc.).

¹³ Pour une analyse plus détaillée, voir Ansoms et Holvoet (à paraître).

Évaluation ventilée par sexe, portant sur la prestation de services et les priorités budgétaires pour les bénéficiaires (voir Budlender et Sharp, 1998 ; Secrétariat du Commonwealth, 1999 ; Hewitt, 2002)

- Une évaluation des bénéficiaires ventilée par sexe portant sur la prestation de services et les priorités budgétaires examine la mesure dans laquelle les politiques gouvernementales, les programmes et l'allocation des ressources répondent aux besoins et priorités des femmes et des hommes.

Les techniques *quantitative* et *qualitative* de la collecte de données peuvent être utilisées pour ce type d'évaluation. Les techniques quantitatives incluent des enquêtes nationales portant sur les préférences concernant la répartition du budget gouvernemental dans les différents secteurs, ou sur le consentement des individus à payer pour les dépenses du gouvernement dans différents secteurs. Lorsque de telles enquêtes sont réalisées, il est important de ventiler les résultats pour les hommes et les femmes (et éventuellement aussi pour d'autres catégories : âge, ethnicité, urbain/rural, etc.), d'analyser toutes les différences significatives et la manière dont elles ont été et pourraient être prises en compte lors de l'identification des priorités budgétaires. Il est également possible d'obtenir des données concernant les priorités budgétaires des hommes et des femmes et leur évaluation de la prestation de services réelle par le biais de *techniques qualitatives, y compris l'appréciation rurale participative (rapide), l'observation participante et des groupes de discussion*. Si les échantillons utilisés pour les techniques qualitatives sont généralement plus petits que ceux utilisés pour les enquêtes, ces techniques permettent cependant d'obtenir des informations approfondies sur les causes sous-jacentes des différences dans les préférences et l'évaluation de la prestation de services. De telles informations peuvent être très précieuses du point de vue d'une politique.

Exemple :

Au **Mexique**, une évaluation des bénéficiaires a révélé que l'un des programmes anti-pauvreté, Progesa (prenant 20 % de l'ensemble des fonds anti-pauvreté), qui fournissait des soins de santé élémentaires, une éducation et de l'alimentation aux enfants, reposait considérablement sur le travail non rémunéré de femmes qui étaient déjà surchargées. Plus spécifiquement, les bénévoles, qui étaient principalement des femmes, travaillaient en moyenne 29 heures non rémunérées par mois. Dans l'évaluation des bénéficiaires portant sur la prestation de services, les personnes interrogées ont souligné le fait que « les maigres bénéfices financiers engendrés par le programme ne valaient pas tous les efforts investis pour répondre aux exigences du programme ».

Source : Vinay et al. (2001) ; Red de Promotoras y Asesoras Rurales (2000) cité dans Hofbauer H. (2003).

Analyse de l'incidence des bénéfices ventilée par sexe (voir Demery, 2002)

- Une analyse de l'incidence des bénéfices ventilée par sexe examine la répartition des dépenses entre les hommes et les femmes.

Elle implique une *méthodologie en trois étapes*, qui détermine également les exigences de données:

- identification du coût unitaire des services publics
- identification de l'utilisation faite des services publics et ventilation des utilisateurs femmes et hommes (il est également possible de ventiler par revenu, classe sociale, lieu, âge, etc.)
- mise en relation des deux étapes précédentes.

Cette analyse de la répartition des dépenses sur les catégories pertinentes (genre, âge, revenu, etc.) pourrait être particulièrement utile lors de la comparaison des modèles de répartition dans différents sous-secteurs (voir exemple ci-dessous). Elle n'inclut pas d'analyse en profondeur des causes sous-jacentes de la répartition différentielle et ne prend pas en compte le fait que les besoins peuvent être différents. Il vaut mieux compléter une analyse de l'incidence des bénéfices par une analyse de la demande (analyse d'attribution des ressources au sein des ménages, COINS).

Exemple :

Les deux tableaux ci-dessous résumant les résultats d'une analyse de l'incidence des bénéficiaires (ventilée par revenu, genre et lieu) de la subvention d'éducation en Côte d'Ivoire, rapportés dans Demery (2002) et basés sur Demery, Dayton et Mehra (1996) et Demery (1996).

Les conclusions sont les suivantes :

- 13 % de la subvention d'éducation sont versés au quintile le plus pauvre, tandis que 35 % sont versés au quintile le plus riche. Les ménages eux-mêmes dépensent respectivement 13 et 5 % de leurs propres budgets pour l'éducation (voir tableau 1). Ces données prennent en compte l'existence d'un effet « Matteüs » (les dépenses sociales profitent de manière disproportionnée à la section la plus riche de la population alors qu'elles étaient prévues à l'origine pour la section la plus pauvre).
- Les pourcentages diffèrent entre les sous-secteurs : dans l'éducation primaire, ils sont respectivement de 19 % et 14 % pour le quintile le plus pauvre et le quintile le plus riche ; dans l'éducation tertiaire, 12 % et 71 %, respectivement (voir tableau 1 ci-dessous).
- Environ 37 % de l'ensemble de la subvention d'éducation profitent aux filles ; dans les zones rurales, ce pourcentage est de 30 % ; dans les zones urbaines, il est de 42 %.
- Les pourcentages diffèrent entre les quintiles : dans le quintile le plus pauvre, environ 25 % de l'ensemble de la subvention d'éducation profitent aux filles ; ce pourcentage est de 40 % dans le quintile le plus riche.
- Les pourcentages diffèrent entre les sous-secteurs : dans l'éducation primaire, environ 42 % des bénéficiaires sont des femmes ; dans l'éducation tertiaire, ce pourcentage est d'environ 30 %.
- *Si un gouvernement veut rendre ses dépenses pour l'éducation plus sensibles au genre, il peut prendre les mesures suivantes :*
 - redistribuer son budget de secteur vers les sous-secteurs dans lesquels les filles participent déjà plus ;
 - analyser les raisons sous-jacentes à la participation inégale des filles dans l'éducation secondaire et tertiaire (ventiler par lieu et par quintile) et allouer un budget pour cette analyse ;
 - générer des programmes et des mesures spécifiques (avec les budgets associés) pour améliorer la participation des filles dans l'éducation secondaire et tertiaire.

Tableau 1 : Vue d'ensemble des résultats de l'analyse de l'incidence des bénéficiaires (ventilée par revenu) (secteur de l'éducation, Côte d'Ivoire)

Quantile de population	Subvention primaire			Subvention secondaire : (a) (b)					Subvention tertiaire			Tout l'enseignement			
	Par personne	Part de la subvention totale (eij)	%	Par personne	Part de la subvention totale (eij)	%	Par personne	Part de la subvention totale (eij)	%	Par personne	Part de la subvention totale (eij)	%	Subvention		Part de :
													Total	(Franc CFA000)	
1	6 908	19		1 459	7	0	0	0	1 633	12	28 477	10 000	13	13	
2	7 562	21		5 028	23	0	0	300	2	36 794	12 895	17	11		
3	8 676	24		3 724	17	0	0	389	3	36 231	12 802	17	7		
4	7 922	22		3 245	15	1	1	1 528	12	36 499	12 718	17	5		
5	5 015	14		7 977	37	99	99	9 407	71	73 589	25 803	35	5		
Toute la Côte d'Ivoire	7 215	100		4 287	100	100	100	2 653	100	211 591	14 845	100	6		
Pour mémoire:	Dépenses du gouvernement :														
(Franc CFA000)	102 840			61 104				9 830		37 817		211 591			
% part (si)	49			29				5		18		100			

Source : Demery et al. (1996)

Remarque : DMP = dépenses des ménages par personne

Tableau 2 : Vue d'ensemble des résultats de l'analyse de l'incidence des bénéficiaires ventilée par revenu/genre/lieu (secteur de l'éducation, Côte d'Ivoire)

Quintile/ région	Femme				Homme			Population totale			
	Sub-vention totale	Subvention par personne	Part par ligne	Part par colonne	Sub-vention totale	Subvention par personne	Part par ligne	Part par colonne	Sub-vention totale	Subvention par personne	Part par colonne
	Franc CFA 000	Franc CFA	%	%	Franc CFA 000	Franc CFA	%	%	Franc CFA 000	Franc CFA	%
École primaire											
1	5 993	4 564	30,5	14	13 679	8 912	69,5	22,8	19 672	6 908	19,1
2	10 135	6 900	47	23,7	11 443	8 265	53	19,1	21 578	7 562	21
3	10 391	7 162	42,3	24,3	14 161	10 267	57,7	23,6	24 553	8 676	23,9
4	9 018	6 414	39,7	21,1	13 718	9 371	60,3	22,9	22 736	7 922	12,1
5	7 294	5 433	51	17	7 008	4 643	49	11,7	14 301	5 015	13,9
Toute la Côte d'Ivoire	42 831	6 135	41,6	100	60 009	8 252	58,4	100	102 840	7 215	100
Rural	21 801	5 591	38,3	50,9	35 061	7 960	61,7	58,4	56 862	6 848	55,3
Urbain	21 029	6 824	45,7	49,1	24 948	8 701	54,3	41,6	45 977	7 728	44,7
Secondaire (dont technique)											
1	1 044	795	30,4	4,2	3 112	2 028	90,6	6,8	3 433	1 206	5,2
2	4 609	3 138	33,2	18,4	9 751	7 043	70,2	21,2	13 882	4 865	20,9
3	3 656	2 520	35,8	14,6	6 923	5 019	67,7	15,1	10 224	3 613	15,4
4	3 127	2 224	36,5	12,5	6 252	4 271	72,9	13,6	8 572	2 987	12,9
5	12 565	9 359	41,6	50,3	19 896	13 181	65,8	43,3	30 227	10 599	45,6
Toute la Côte d'Ivoire	25 001	3 581	37,7	100	45 933	6 317	69,2	100	66 335	4 654	100
Rural	3 146	807	19	12,6	14 095	3 200	85	30,7	16 578	1 996	25
Urbain	21 855	7 092	43,9	87,4	31 838	11 103	64	69,3	49 759	8 364	75
Tertiaire (dont technique)											
1	0	0	0	0	4 650	3 030	100	17,4	4 650	1 633	12,3
2	0	0	0	0	856	618	100	3,2	856	300	2,3
3	550	379	50	5	550	399	50	2,1	1 100	389	2,9
4	877	624	20	7,9	3 506	2 542	80	13,1	4 384	1 528	11,6
5	9 658	7 194	36	87,1	17 169	11 375	64	64,2	26 827	9 407	70,9
Toute la Côte d'Ivoire	11 085	1 588	29,3	100	26 732	3 676	70,7	100	37 817	2 653	100

Quintile/région	Femme				Homme			Population totale				
	Subvention totale	Subvention par personne	Part par ligne	Part par colonne	Subvention totale	Subvention par personne	Part par ligne	Part par colonne	Subvention totale	Subvention par personne	Part par colonne	
	Franc CFA 000	Franc CFA	%	%	Franc CFA 000	Franc CFA	%	%	Franc CFA 000	Franc CFA	%	
Rural	0	0	0	0	8 151	1 851	100	30,5	8 151	982	21,6	
Urbain	11 085	3 597	37,4	100	18 581	6 480	62,6	69,5	29 666	4 987	78,4	
Tout l'enseignement												
1	7 037	5 359	24,7	89	21 440	13 970	75,3	16,2	28 477	10 000	13,5	
2	14 745	10 038	40,1	18,7	22 050	15 927	59,9	166	36 794	12 895	17,4	
3	14 596	10 062	40,3	18,5	21 635	15 685	59,7	16,3	36 231	12 802	17,1	
4	13 023	9 262	35,7	16,5	23 477	16 957	64,3	17,7	36 499	12 718	17,2	
5	29 517	21 985	40,1	37,4	44 072	29 199	59,9	33,2	73 589	25 803	34,8	
Toute la Côte d'Ivoire	78 917	11 304	37,3	100	132 674	18 245	62,7	100	211 591	14 845	100	
Rural	24 947	6 398	30,3	31,6	57 307	13 011	69,7	43,2	82 254	9 906	38,9	
Urbain	53 970	17 513	41,7	68,4	75 367	26 284	58,3	56,8	129 337	21 740	61,1	

Source : Dayton et Mehra (1996) et Demery (1996), cité dans Demery (2002).

Analyse de l'incidence des revenus ventilés par sexe (voir Hewitt, 2002 ; Himmelweit, 2002 ; Vandemoortele, 2002).

- Une analyse de l'incidence des revenus ventilée par sexe examine la répartition de la charge (des différents systèmes) de mobilisation des revenus du gouvernement.

L'analyse pourrait couvrir :

- l'effet de l'impôt direct *progressif* sur les revenus par rapport aux impôts *indirects* sur les revenus individuels des hommes et des femmes, ainsi qu'un effet de redistribution des revenus, l'impôt direct progressif sur les revenus tend à réduire les écarts entre les genres dans la répartition des principaux revenus
- les effets sexospécifiques de la *réforme fiscale* sur les revenus individuels
 - dans le cas de la *Belgique*, il a été démontré que la réforme fiscale de 2000 avait eu des effets différents sur les hommes et les femmes. Les femmes ont bénéficié de la plupart des mesures qui ont favorisé les catégories à faibles revenus (comme moins d'impôts sur les bas salaires) tandis que les hommes ont bénéficié davantage d'une réduction du taux moyen d'impôts sur le revenu.
- les effets sexospécifiques des *changements dans les systèmes de sécurité sociale* sur les revenus individuels
- *effets indirects, notamment*¹⁴:
 - pouvoir de négociation dans la prise de décision du ménage
 - allocation des ressources productives (par ex., décisions concernant la participation dans le marché du travail.)
 - prestation sociale à long terme (retraites, sécurité sociale, etc.)

Jusqu'ici, ce type d'analyse a été réalisé principalement dans des pays industrialisés. L'une des raisons est qu'ils ont des systèmes de gestion des impôts plus développés, qui permettent de fournir les données nécessaires pour l'analyse. Il y a, toutefois, quelques exemples intéressants d'analyse

¹⁴ Voir Himmelweit (2002) pour une discussion et des exemples plus élaborés.

de l'incidence sur les revenus ventilée par sexe dans les pays en développement. L'encadré ci-dessous inclut des exemples de la Zambie, du Kenya et du Malawi où la participation financière des usagers a été évaluée pour ses effets sexospécifiques, ainsi que du Népal, où les effets sexospécifiques potentiels des différents types d'impôts ont été identifiés.

Exemple :

La recherche sur l'impact de la participation financière des usagers dans la santé et l'éducation a révélé de nombreux effets sexo-spécifiques. Les données récoltées en **Zambie** ont indiqué qu'après l'introduction, au début des années 1990, des frais scolaires, le taux d'abandon scolaire, en particulier pour les filles, a augmenté. Des résultats similaires (Reddy et Vandemoortele, 1996) ont été trouvés pour le **Kenya**, où la recherche a indiqué que les enfants des ménages pauvres étaient sérieusement affectés par l'introduction des frais scolaires. Les filles étaient deux fois plus susceptibles d'abandonner. Une étude réalisée par le gouvernement du **Malawi** et l'UNICEF (1998) a démontré que l'abolition des frais scolaires en 1994 a conduit à une augmentation de 50 % des inscriptions à l'école primaire, principalement des filles.

Les effets sexo-spécifiques de la participation financière des usagers indiquent une volonté différente des parents d'investir dans les capacités humaines de leurs filles ou de leurs fils. Lorsque le consentement à payer est inférieur à la participation financière (ce qui arrive plus facilement pour les filles que pour les garçons), les enfants ne vont plus ni à l'école ni à l'hôpital.

Source : Vandemoortele (2002).

Exemple :

Au **Népal**, différentes sources de revenus (impôts, cotisations, ventes) au niveau du quartier, de la municipalité et du village ont été évaluées pour leur sensibilité au genre. Les impôts sur les marchés temporaires et les magasins de marché ont particulièrement affecté les femmes, car ils impliquent principalement des produits qui sont généralement élevés ou cultivés et vendus par les femmes (poulets, chèvres, légumes, etc.). La conclusion était similaire pour l'impôt sur l'utilisation des ressources naturelles, et pour les impôts sur la laine, les herbes et les produits recyclés

Source : Ministère des femmes, des enfants et de la protection sociale, PNUD et Shavagi, *Intégration du programme d'égalité des genres* (2004).

Études sur l'utilisation du temps ventilée par sexe (voir Budlender et Sharp, 1998 ; Secrétariat du Commonwealth, 1999 ; Hewitt, 2002)

Une étude sur l'utilisation du temps ventilée par sexe révèle l'effet des changements de budget sur les budgets-temps des ménages.

Ce type d'analyse a souvent été utilisé lors de l'étude des effets sexo-spécifiques des réductions des dépenses publiques, la plupart du temps dans le contexte de programmes d'ajustement structurel (voir l'encadré ci-dessous). En élargissant l'analyse depuis l'économie de marché (visible) et rémunérée vers l'économie (de soins) non rémunérée, il apparaît qu'une réduction des dépenses sociales constitue en fait un transfert des coûts vers une autre sphère (l'économie de soins). La fermeture d'un centre de soins de santé primaires (ou encore l'augmentation des cotisations pour les services de santé), par exemple, ne fera pas reculer la maladie. Au lieu de cela, les « soins nécessaires » vont être transférés vers le ménage, et plus particulièrement vers les mères et les filles aînées. Le temps consacré aux soins augmentera (aux dépens du temps passé pour un emploi rémunéré, pour la scolarité, etc.) ou la qualité des soins diminuera. Étant donné que les économies « rémunérée » et « non rémunérée » sont interdépendantes, les effets finiront par revenir vers l'économie rémunérée, par exemple, via une moindre offre de main-d'œuvre des années plus tard.

Exemple :

Une étude de 1992 sur l'impact des programmes d'ajustement structurel, en particulier les réductions des dépenses sociales, a révélé que, en **Equateur**, les femmes devaient passer davantage de temps à faire les courses (pour trouver des articles meilleur marché) et à cuisiner (car elles achetaient des aliments moins transformés). Mis à part une augmentation du temps investi dans des activités reproductives, les femmes passaient aussi souvent plus de temps dans des activités générant des revenus et des activités de gestion de la communauté. Souvent, elles ne pouvaient y parvenir qu'en reportant une partie de leur travail reproductif sur les filles aînées, qui avaient donc moins de temps pour leur travail scolaire.

Source : *Esim (2000), cité dans Hofbauer (2003).*

L'impact des changements dans les dépenses publiques sur l'investissement en temps des femmes et des filles était également évident d'après une étude réalisée au **Kenya**. Celle-ci a démontré qu'une réduction de 10 % du prix des services de garde d'enfants avait permis d'augmenter d'environ 3,5 % la participation des femmes dans un travail rémunéré, et d'environ 5 % la scolarisation des filles (de 8 à 16 ans), tandis que l'impact sur l'inscription des garçons (8-16 ans) était mineur (environ 0,3 %).

Source : *Lokshin, Glinskaya et Garcia (2000), cités dans la Banque mondiale (2001b).*

Un cadre de politique macroéconomique à moyen terme sensible au genre (voir Secrétariat du Commonwealth, 1999)

Un *cadre de politique macroéconomique à moyen terme sensible au genre* vise à incorporer une perspective de genre dans la politique et les modèles macroéconomiques (et dans la macroéconomie dans son ensemble).

Il n'existe aucun modèle pour ceci, mais les démarches comprennent :

- l'estimation de l'économie « de soins » non rémunérée (« comptes satellites ») et son intégration dans le système de comptabilité nationale (SCN).

En 1995, le PNUD a estimé que le PNB mondial de 1994 aurait été supérieur de *16 milliards de dollars (70 % du PNB en 1994)* si toutes les activités humaines productives¹⁵ avaient été intégrées dans le SCN. Sur ces 16 000 millions de dollars, près de 11 000 millions de dollars provenaient du travail des femmes.

Source : *PNUD (1995)*

- l'intégration de nouvelles variables (par ex. le travail non rémunéré) dans les modèles économiques¹⁶
- l'assouplissement de l'hypothèse d'exogénéité de la main-d'œuvre¹⁷
- la ventilation par genre des agrégats tels que le revenu national, l'épargne, la consommation et l'emploi dans des modèles économiques.¹⁸

Les réformes actuelles des systèmes budgétaires dans les pays en développement révèlent un déplacement général d'une budgétisation des intrants et détaillée vers une budgétisation orientée sur les résultats. Cela est souvent facilité par des cadres de dépenses à moyen-terme (CDMT). Selon le Manuel de gestion des dépenses publiques (Banque mondiale, 1998), les CDMT sont une combinaison de processus descendants macroéconomiques et de processus ascendants sectoriels.

¹⁵ Une activité « productive » est définie par le critère du tiers. Si quelqu'un d'autre peut exercer une activité à votre place (avec un résultat similaire), l'activité est dite « productive ». Ainsi, manger et boire ne sont pas des activités productives, mais laver, nettoyer, faire la vaisselle, etc., sont des activités productives.

¹⁶ Voir Cagatay, Elson et Grown (eds) (1995) pour d'autres exemples

¹⁷ Accepter l'hypothèse de « l'endogénéité de la main-d'œuvre » permet d'intégrer l'importance de « l'économie de soins non rémunérée reproductive » dans la production du travail. Voir, par exemple, Walters (1995).

¹⁸ Voir, par exemple, Collier (1994).

Plus spécifiquement, les cibles fiscales et les estimations de recettes et de dépenses sont basées sur des modèles macroéconomiques et sont déterminées de manière descendante, alors que les secteurs apportent une contribution sous la forme de programmes et de révisions sectoriels. Le manuel PEM décrit les phases suivantes :

- développement d'un cadre macroéconomique/fiscal
- développement de programmes sectoriels
- développement de cadres de dépenses sectoriels
- définition d'allocations sectorielles de ressources
- préparation de budgets sectoriels
- approbation de la politique finale.

Le fait « d'intégrer la dimension de genre » dans les CDMT nécessite une dimension de genre dans toutes ces phases. Une dimension de genre doit être intégrée dans le cadre macroéconomique (principalement, la responsabilité du Ministère des finances), dans les directives budgétaires envoyées aux ministères de secteur (la responsabilité du Ministère des finances), dans les programmes sectoriels et les CDMT (la responsabilité des différents ministères de secteur), et dans la coordination de tous les CDMT sectoriels (la responsabilité de tous les ministères, avec un rôle principal pour le Ministère des finances).

Exemple :

Certains pays (par ex., le Maroc¹⁹, le Sénégal et la Tanzanie) expérimentent l'intégration d'une perspective de genre dans les CDMT. Au **Sénégal**, une initiative de budgétisation selon le genre de l'UNIFEM fonctionne avec les quatre ministères concernés qui utilisent actuellement une approche fondée sur les programmes et préparent des CDMT sectoriels (notamment l'agriculture, la santé, l'éducation et l'énergie/les mines). Plus spécifiquement, il y a une coopération avec le « Laboratoire de genre » de l'UCAD (*Laboratoire Genre et Recherches Scientifiques, IFAN, Université Cheikh Anta Diop*), qui soutient les ministères concernés par le biais d'un processus « d'apprentissage par la pratique ». Les activités suivantes ont été incluses :

- conception d'outils de genre et de projets d'analyse pour tous les secteurs
- analyse de la situation selon le genre (et des causes sous-jacentes) dans les différents secteurs
- formation sur le tas du personnel du ministère en charge de la budgétisation, pour intégrer la dimension de genre dans la préparation du budget 2007
- application des outils dans les politiques spécifiques (programmes, projets) et les budgets identifiés pour le processus budgétaire 2007 et la discussion avec les départements du budget des différents ministères
- une rencontre avec les départements impliqués pour identifier les faiblesses et les limites de leur intégration selon le genre et des correctifs possibles.

Source : Bureau régional de l'UNIFEM à Dakar (2006).

¹⁹ Pour des informations sur le Maroc, se reporter au Ministère de l'économie et des finances du Maroc (2005).

**Déclaration budgétaire sensible au genre
(voir Budlender and Sharp, 1998 ; Secrétariat du Commonwealth, 1999 ;
Hewitt, 2002)**

- Une déclaration budgétaire sensible au genre est un compte-rendu sur l'impact de genre attendu/réel du budget. S'il est officiellement réalisé par le gouvernement, il peut être inclus comme une annexe au budget (voir, par exemple, « Le Jaune Budgétaire » en France)

Une déclaration budgétaire sensible au genre n'est pas un outil analytique mais un instrument de *responsabilisation* qui informe les citoyens de l'impact sexospécifique attendu et réel des mesures gouvernementales dans différents ministères. Il informe également les citoyens des mesures correctives que le gouvernement prévoit de prendre.

Exemple :

L'une des plus célèbres « situations budgétaires sensibles au genre » est celle de la **France**. « **Le Jaune Budgétaire** » est une annexe jaune au budget national qui présente chaque année, ministère par ministère, les résultats d'analyse budgétaire sensible au genre. Pour chaque ministère, il donne des informations sur les dépenses sexospécifiques, sur les dépenses pour l'égalité des chances et sur l'effet sexospécifique des dépenses du mainstreaming. Dans le Jaune Budgétaire de 2001, le *Ministère de l'Emploi et de la Solidarité* comprenait des données ventilées par sexe sur divers plans pour l'emploi. Les données indiquaient que la proportion de femmes avait augmenté entre 1988 et 1999 dans la plupart des plans. Il a également montré que les femmes étaient généralement encore sur-représentées dans les plans pour l'emploi dans le secteur non marchand (tels que les contrats emploi-solidarité) et sous-représentées dans les plans pour l'emploi dans le secteur marchand (tels que les contrats initiative-emploi et les exonérations pour l'embauche d'un premier employé)

Dans le même rapport, le *Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie* fournissait les données de 1999, issues de l'enquête sur le service civil, qui montraient la proportion réelle du personnel masculin et féminin, ventilée par catégorie hiérarchique. Les femmes représentaient 36 % du personnel de la catégorie A, 59 % du personnel de la catégorie B et 73 % du personnel de la catégorie C. Elles n'occupaient que 13 % des postes de direction générale. De plus, le Ministère a fourni des informations sur ses plans pour rétablir l'équilibre, a synthétisé les premiers résultats (les femmes représentaient désormais 25 % des personnes nommées à des postes de direction ou de directeur-général et 30,4 % des nominations comme directeurs adjoints) et brosse les grandes lignes des perspectives à venir.

II. BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE DANS LES APPROCHES D'AIDE FONDÉES SUR LES PROGRAMMES

Au fil du temps, d'importants changements ont pu être observés dans les approches d'aide. Ils peuvent être résumés comme une *évolution des approches fondées sur des projets à des approches fondées sur les programmes*.

Comme dans le document OCDE/CAD 2005, « Harmoniser l'aide pour renforcer son efficacité (vol. 2) », nous utilisons le terme « **approches fondées sur les programmes** » pour faire référence à « un moyen d'engager la coopération pour le développement sur la base des principes d'appui coordonné en faveur d'une action de développement dont la maîtrise est assurée au niveau local, telle qu'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, un programme sectoriel, un programme thématique ou un programme d'une organisation spécifique. » *Les approches fondées sur les programmes partagent les caractéristiques suivantes* : (a) conduite assurée par le pays ou l'organisation hôte; (b) cadre budgétaire et programmatique unique et détaillé ; (c) existence d'un processus formalisé pour la coordination entre donateurs et l'harmonisation des procédures des donateurs en matière de rapports, de budget, de gestion financière et de passation des marchés ; (d) efforts pour développer l'utilisation des systèmes locaux dans la conception et la mise en œuvre des programmes, la gestion financière, le suivi et l'évaluation » (OCDE/CAD, 2005, p. 43).

Des actions de développement dont la maîtrise est assurée au niveau local peuvent être conçues au niveau macro, au niveau méso ou au niveau micro. Les programmes sectoriels (niveau méso) et les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) sont des exemples d'actions de développement dont la maîtrise est assurée au niveau national. Depuis le début du siècle, les principaux donateurs multilatéraux et bilatéraux ont fait bloc autour de telles actions dont la maîtrise est assurée au niveau national (en particulier les CSLP) et ils optent de plus en plus pour un soutien budgétaire sectoriel et général comme instrument d'aide privilégié.

Dans ce qui suit, je mets en évidence la raison d'être de donner une dimension de genre à ces approches basées sur les programmes. Pour illustrer, je résume des données sur la sensibilité de genre des CSLP. Enfin, j'affirme que la budgétisation selon le genre peut être particulièrement utile dans « l'intégration de la dimension de genre » dans les approches fondées sur les programmes.

II.1. Pourquoi intégrer la dimension de genre dans les approches d'aide fondées sur les programmes ?

Efficacité et efficience

Il est nécessaire d'intégrer la dimension de genre dans les approches fondées sur des programmes si nous voulons atteindre les *objectifs* des programmes, lesquels sont pour la plupart liés à la *lutte contre la pauvreté* et au *développement humain*.

La recherche²⁰ a démontré qu'il existe un rapport entre *l'égalité des genres, la croissance économique, le développement humain et la lutte contre la pauvreté*. Plus spécifiquement, le renforcement de l'égalité des genres conduit à la croissance économique, au développement économique et humain et à la réduction de la pauvreté.

²⁰ Voir Banque mondiale (2001b).

Ces données comprennent :

- La réduction de l'écart femmes/hommes dans les taux d'alphabétisation entraîne une diminution du taux d'adultes atteints du VIH en milieu urbain.
- Dans toutes les régions du monde, la part des enfants (âgés de 12 à 23 mois) immunisés augmente avec le niveau d'éducation de leur mère.
- Dans les ménages au Cameroun, au Burkina Faso et au Kenya, un contrôle plus équitable des apports et du revenu agricole par les femmes et les hommes peut augmenter d'un cinquième les rendements agricoles.
- Dans les mains des femmes, le revenu a un effet plus important sur l'investissement dans le bien-être du ménage que si il était confié aux hommes.
- Si des pays d'Afrique sub-saharienne, d'Asie du sud, du Moyen-Orient et d'Afrique du nord avaient pu combler le fossé entre la scolarisation des femmes et des hommes de la même manière que l'Asie de l'est en 1960, et aussi rapidement que l'a fait l'Asie de l'est de 1960 à 1992, les taux de croissance annuelle moyens de leur revenu par personne seraient de 0,5 à 0,9 points plus élevés par an pendant la période 1960-1992.

Source : Banque mondiale (2001b)

L'expérience avec les PAS a montré que les politiques et les programmes conduisent à des échecs lorsqu'ils sont conçus de manière aveugle au genre, c'est-à-dire lorsque la construction socio-culturelle du « genre », qui détermine la manière de réagir des hommes et des femmes face aux incitations des politiques, est négligée.

Les suppositions aveugles au genre dans les PAS qui ont mené à des politiques inefficaces²¹ :

● **La main-d'œuvre est un facteur homogène de production**

L'idée que l'allocation de main-d'œuvre est uniquement déterminée par les prix, et que le travail des hommes et des femmes est facilement interchangeable, a été contestée par des données empiriques. L'exemple ci-dessous démontre que la répartition de la main-d'œuvre est, en grande partie, déterminée par la construction socio-culturelle du genre.

Là où la participation des femmes dans le travail rémunéré a été stimulée par des salaires plus élevés (incitations par les prix), des effets contradictoires ont été constatés :

- aucune augmentation dans la participation des femmes dans un travail rémunéré dans les cas d'une stricte dichotomie interne/externe du travail ; là où les femmes étaient associées socio-culturellement à « l'interne », une incitation par les prix pour stimuler les femmes à participer à un travail « externe » rémunéré n'était pas efficace.
- là où les incitations par les prix étaient efficaces pour stimuler les femmes à participer à un travail externe rémunéré, le travail reproductif « non rémunéré » était rarement réattribué des femmes aux hommes. Au lieu de cela, les femmes devaient effectuer une double (ou triple) journée de travail et/ou confier le travail reproductif à d'autres femmes (filles aînées, grand-mères, etc.)

²¹ Pour une analyse plus détaillée, consulter Elson (1995a).



● Le ménage est une unité

L'idée que le ménage fonctionne comme une unité qui met en commun toutes les ressources (temps, argent, informations, etc.) et décide de concert de l'attribution des ressources destinées à la consommation et des ressources productives a été contestée par des données empiriques. Il a été démontré que les membres des ménages ne mettent pas nécessairement leurs ressources en commun, que les hommes et les femmes sont souvent responsables de différents types de dépenses (les femmes des petites dépenses récurrentes et les hommes des dépenses plus importantes et irrégulières). Des recherches sur l'attribution des ressources au sein des ménages ont démontré que le ménage est un lieu dans lequel la coopération et le conflit sont tous deux présents (modèles des préférences collectives). Les différents membres ont des préférences différentes, et la prévalence des préférences dépend du « pouvoir de négociation » (points de menace). Pour la conception de politiques, il est crucial de faire des suppositions valables sur la manière dont le ménage fonctionne :

- lorsqu'un modèle unitaire est valable, le fait de cibler des membres particuliers du ménage est inutile, car le responsable du ménage (bienveillant) attribue les ressources de manière à accroître l'utilité (bien-être) de tous les membres ;
- lorsqu'un modèle de préférences collectives est valable, le fait de cibler les membres particuliers d'un ménage est crucial pour atteindre les objectifs de la politique.

Opportunités pour l'égalité des genres (voir aussi la Boîte à outils, Section 1, Chapitre 2)

Le raisonnement le plus direct pour intégrer la dimension de genre dans les approches d'aide fondées sur des programmes est le fait que de nombreux gouvernements nationaux et pays donateurs ont stipulé que l'égalité des genres constitue un droit humain fondamental et un objectif important (voir aussi I.2 et III.1). On pourrait attendre une dimension de genre dans toute nouvelle modalité d'aide, afin d'assurer la promotion de l'égalité des genres.

Les approches fondées sur des programmes offrent également des opportunités d'augmenter l'égalité des genres. Étant donné qu'elles sont plus englobantes que des projets isolés, on pourrait supposer que des programmes sensibles au genre ont un effet plus important sur l'égalité des genres. De plus, les approches fondées sur des programmes soulignent un nombre de principes et de réformes connexes qui pourraient créer des méthodes pour augmenter la sensibilité au genre, en particulier par le biais de la budgétisation sensible au genre (voir aussi II.3). Ils prêtent davantage attention aux *processus sous-jacents* de l'élaboration de politiques, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation et, plus spécifiquement, à « l'inclusivité ». Cela offre un point d'entrée potentiel pour évaluer le degré de sensibilité au genre de ces processus. Un autre point d'entrée possible est lié à l'importance accrue de « l'orientation pour des résultats » et sur *l'élaboration de politiques par itérations et en fonction de données scientifiques*. Cela nécessite de nouvelles séries de collecte de données et approches fondées sur les programmes pour la budgétisation et la gestion qui comparent les apports avec les résultats et les ajustent, si besoin. Le fait d'apporter une perspective de genre à ces processus pourrait être particulièrement puissant en termes d'amélioration de l'égalité des genres, d'efficacité et d'efficience.

Toutefois, nonobstant les opportunités offertes, les données ci-dessous (II.2) montrent qu'il n'est pas judicieux de croire que les opportunités seront saisies automatiquement.

II.2. Données sur le degré de sensibilité au genre des approches d'aide fondées sur des programmes

Bien qu'un compte-rendu complet du degré réel de sensibilité au genre de divers types d'approches fondées sur des programmes se situe au-delà du cadre de ce document, je mets en évidence ci-dessous un certain nombre d'observations issues de la recherche sur la sensibilité au genre des CSLP²² et SWAP²³. Je fais la différence entre le contenu et le processus et j'inclus des questions directement liées à l'implication des donateurs.

²² Voir, entre autres, Bell (2003), Whitehead (2001), World Bank (groupe de genre et développement) (2001a), Zuckerman et Garrett (2001).

²³ Ces données sont basées sur des SWAP dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et de l'éducation. Voir OCDE (CAD) (2002).



Sensibilité de genre du contenu

- La tendance à prendre en compte les questions de genre décline lorsqu'on passe du diagnostic de la pauvreté à la sélection, la budgétisation, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation.
- L'intégration des questions de genre est plus prononcée dans les secteurs sociaux (santé, éducation) qui traitent des capacités que dans les secteurs qui traitent des opportunités (par ex., l'agriculture et le secteur privé).
- Les notes d'orientation en faveur de l'égalité des genres au niveau national et sectoriel ont souvent été ignorées.
- Les données existantes ventilées par sexe ne sont pas toujours utilisées dans l'élaboration de politiques.
- Les activités destinées aux hommes ou aux femmes traitent principalement des besoins pratiques de genre dans les limites de « genre » acceptées socio-culturellement.
- La tendance est à l'approche Femmes dans le développement, et plus particulièrement une approche anti-pauvreté, plutôt qu'une approche de genre. Cela signifie que la politique démarre sur l'idée que le fait de réduire la pauvreté réduira automatiquement les inégalités de genre et que l'une des principales voies vers la réduction de la pauvreté est de diriger les femmes vers des activités productives. Ceci est lié à des hypothèses aveugles au genre (le ménage est une unité, le travail est un facteur homogène de production).
- Bien souvent, il n'existe aucune analyse des contraintes, besoins, ressources ou opportunités sexospécifiques. Cependant, une telle analyse pourrait être particulièrement utile pour identifier les causes sous-jacentes d'échecs pour atteindre des objectifs (sectoriels). Elle pourrait proposer des mesures sexospécifiques qui permettraient d'atteindre ces objectifs.

Sensibilité de genre des processus

- La sensibilité de genre des processus participatifs et des consultations des parties prenantes est, en général, très faible.
- La participation par acteurs de genre typiques dans les processus des CSLP au sein du gouvernement est faible. (Les ministères du genre ne sont pas impliqués dans le processus des CSLP ou dans la conception des CDMT.)
- Souvent, au sein des ministères sectoriels, il n'y a aucune participation par acteurs de genre typiques, car des spécialistes en genre sont souvent isolés de manière organisationnelle même dans les ministères de ligne.
- La participation des acteurs de genre types dans les processus des CSLP et SWAP à l'extérieur du gouvernement est souvent faible. (Parfois, les groupes de femmes ne sont pas impliqués dans les processus de participation et de consultation avec des acteurs externes au gouvernement ; la masse critique minimale de représentantes des femmes fait défaut.)
- Lorsque des acteurs de genre types participent, ils se révèlent souvent être de piètres analystes (notamment budgétaires) en matière de politiques (économique et sectorielle). Leurs prestations sont médiocres en ce qui concerne la production de ce type d'analyse et lorsqu'ils sont impliqués dans les processus généraux d'élaboration de politiques macro-économiques et sectorielles.
- Il n'y a pas d'équilibre entre les genres parmi l'ensemble des acteurs impliqués dans les processus de CSLP et SWAP, au sein et en dehors du gouvernement. (Les femmes sont sous-représentées dans les ministères des finances, les ministères sectoriels, les composantes de la société civile, les bureaux d'audit, les universités, les instituts de recherche, le parlement, etc.)
- La plupart des acteurs dans les processus des CSLP et SWAP ne disposent souvent que d'une expertise en genre limitée.



Quelques questions relatives à l'implication des donateurs :

- Les évaluations conjointes du personnel (ECP) et les notes consultatives conjointes du personnel (NCCP) ne parviennent pas pour la plupart à résoudre les insuffisances d'analyse et d'action en matière d'égalité de genre, malgré l'ajout d'un « chapitre sur le genre » dans les instructions de base des CSLP.
- Les concepts et les approches de genre divergent souvent parmi les donateurs eux-mêmes.
- L'absence générale de coordination parmi les donateurs, en particulier parmi les donateurs de soutien budgétaire et non budgétaire, vaut également pour les questions de genre.
- Les agences donatrices ont des difficultés à gérer les questions de genre dans le contexte des nouvelles modalités d'aide :
 - il y a un manque d'intérêt pour les questions de genre dans tous les types de systèmes de diagnostic ex ante et au cours des discours politiques, d'une part, et pour la « conditionnalité de genre », d'autre part ;
 - l'expertise de genre dans les agences donatrices n'a pas évolué avec les changements des modalités d'aide.

II.3. Comment apporter des améliorations ? Le potentiel de la budgétisation sensible au genre

Des efforts délibérés sont nécessaires pour intégrer la dimension de genre dans les approches fondées sur des programmes. La budgétisation sensible au genre pourrait être particulièrement utile car elle reflète les principes sous-jacents de certaines réformes actuelles. Les « similarités » et les « chevauchements » suivants peuvent créer des points d'entrée.

Comparaison des apports et des résultats

Dans les réformes en cours, une grande attention est portée sur « l'orientation selon les résultats ». La gestion et la budgétisation orientées sur les résultats (souvent liées aux cadres de dépenses à moyen-terme) élargissent l'attention des « apports » et des « activités » vers les « produits » et les « résultats ». Ceci apporte des critères tels que « l'efficacité » et « l'efficacités » qui accentuent les liens entre les niveaux de la chaîne causale. De même, la budgétisation sensible au genre compare les informations sur les apports avec les informations sur la sensibilité au genre des produits et des résultats et utilise ces informations dans la prise de décision budgétaire. (Voir également la discussion sur les cadres de dépenses à moyen-terme sensibles au genre.)

Budgétisation et élaboration de politiques par itérations et en fonction de données scientifiques

La budgétisation et l'élaboration de politiques par itération en fonction de données scientifiques sont fortement liées à « l'orientation selon les résultats ». L'objectif est de développer la base de connaissances et d'améliorer l'intégration des conclusions dans une politique et des programmes. La budgétisation sensible au genre peut augmenter la prise en compte du genre et la qualité de cette base de connaissances. (Voir, par exemple, l'évaluation de la prestation de services des bénéficiaires ventilée par sexe ; l'évaluation des priorités budgétaires des bénéficiaires ventilée par sexe ; l'analyse de l'incidence des bénéfices ventilée par sexe ; et les études d'utilisation du temps ventilées par sexe.)

Responsabilisation et transparence (bonne gouvernance)

Les approches fondées sur des programmes portent davantage sur la responsabilisation et la transparence. En utilisant des systèmes de gestion orientés sur les résultats qui montrent plus explicitement comment les apports ont été transformés en produits, résultats et impact, un gouvernement peut augmenter ses propres transparence et responsabilisation pour ses citoyens. Les acteurs non gouvernementaux qui veulent responsabiliser le



gouvernement intensifient également leur attention. De leur point de vue, également, la budgétisation sensible au genre a une valeur toute particulière. Elle leur permet de garder leur gouvernement (à divers niveaux, nationaux vers locaux) responsable de ses promesses concernant l'égalité des genres. L'analyse budgétaire selon le genre permet de faire prendre conscience aux acteurs non gouvernementaux des biais liés au genre dans la politique fiscale d'un gouvernement. Elle peut être la base d'un lobbying et d'un plaidoyer, qui peuvent en définitive mener à un changement.

Accent sur les processus budgétaires sous-jacents

Les approches fondées sur des programmes placent également à l'ordre du jour l'importance de créer des processus politiques et budgétaires plus inclusifs. Un CSLP vise à encourager des points d'entrée pour la participation par un grand nombre de parties prenantes. Ceci inclut à la fois des implications technocratiques et politiques. Il y a des parties prenantes au sein et en dehors du gouvernement. Le fait de rendre les processus budgétaires plus inclusifs dans un gouvernement entraîne l'élargissement du spectre d'un groupe très restrictif de ministères en incluant d'autres ministères et niveaux décentralisés. De plus, les acteurs non étatiques peuvent jouer des rôles clés en produisant des informations sur la mise en œuvre et l'impact des processus de prestation de services et de politiques, car ils sont eux-mêmes utilisateurs ou ont des contacts auprès des « simples citoyens » et sont par conséquent bien placés pour représenter les bénéficiaires et canaliser leurs voix. On suppose que ces acteurs de la société civile sont suffisamment « représentatifs » et proches des pauvres pour pouvoir agir en leur nom. L'idée est que ces acteurs non étatiques exercent une pression pour obtenir plus d'informations pour des raisons de responsabilisation et pour améliorer la prestation des services publics. Étant donné que les initiatives de budgétisation sensible au genre cherchent souvent à rendre les processus budgétaires sous-jacents plus inclusifs et plus sensibles au genre (en impliquant des acteurs du genre gouvernementaux et non gouvernementaux ou en augmentant l'expertise en termes de genre parmi l'ensemble des acteurs), il existe un puissant lien entre la budgétisation sensible au genre et les approches fondées sur les programmes.



III. BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE DANS LES DOCUMENTS DE POLITIQUE ET DE PROGRAMMATION DE LA CE (VOIR AUSSI LA BOÎTE A OUTILS, SECTION 1, CHAPITRE 2, CHAPITRE 3, CHAPITRE 5)

III.1. L'égalité des genres comme objectif important de la coopération au développement de la CE et le genre comme une question transversale importante dans les programmes sectoriels de la CE et le soutien budgétaire

L'importance d'intégrer une perspective de genre dans les approches fondées sur les programmes (à la fois au niveau national et sectoriel) est évidente à partir de plusieurs documents de la CE. La promotion de l'égalité des genres et son intégration dans l'approche globale de la CE en matière de droits de l'homme est évidente dans le Consensus européen pour le développement (Parlement européen, Conseil et Commission, 2006/C 46/01). L'article 19, par exemple, déclare :

« La promotion de l'égalité des sexes et des droits des femmes n'est pas seulement indispensable en soi, c'est aussi un droit humain fondamental et une question de justice sociale, de même qu'un instrument au service de la réalisation de tous les OMD et de la mise en œuvre du programme d'action de Pékin, du programme d'action du Caire et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. C'est pourquoi l'UE inclura dans toutes ses politiques et pratiques concernant ses relations avec les pays en développement une composante importante relative à l'égalité entre les hommes et les femmes. »

Il y a également le règlement (CE) No. 806/2004 relatif à la promotion de l'égalité des sexes dans la coopération au développement, qui réaffirme l'importance de promouvoir l'égalité des genres dans toutes les politiques de coopération au développement communautaire, les stratégies et les interventions, à tous les niveaux et à toutes les phases. L'importance attachée aux questions de genre est également évidente dans les directives pour la préparation et la mise en œuvre de Documents de stratégie par pays²⁴ et dans les accords régionaux de la CE, par exemple avec la région ACP (l'accord de Cotonou) et la région méditerranéenne (Euromed). L'importance de « l'égalité des genres » et l'intégration d'une perspective de genre dans les approches d'aide fondées sur les programmes apparaît également dans les documents suivants :

- Guidelines for European Support to sector programmes (*Directives pour le soutien de la CE aux programmes sectoriels*)

Les questions de genre sont abordées :

- Dans l'analyse de la stratégie de développement national et des politiques sectorielles, l'un des critères mentionnés est :
 - « La stratégie de développement national (politique sectorielle) traite-t-elle de manière appropriée les principes transversaux de la coopération au développement de la CE, en particulier le principe d'égalité des genres ? » (CE, 2003, pp. 77 et 79).
- Dans l'évaluation des systèmes de consultation des usagers et de suivi des performances, où l'une des questions clé est :

²⁴ Voir Dev. DG Guide en intégration du genre dans la préparation CSP, disponible sur Internet sur : intranet EC DG Dev



« Les indicateurs sont-ils différenciés par genre de sorte qu'il est possible d'évaluer l'impact du programme (sectoriel) sur les hommes et sur les femmes ? » (CE, 2003, p. 92).

De plus, une attention particulière aux questions de genre est mentionnée comme l'un des points clés pour faire en sorte que les systèmes de consultation des usagers fonctionnent correctement (CE, 2003, p. 14).

● *L'approche de la CE du principe de conditionnalité*

Plusieurs des indicateurs de tranches variables laissent la place aux questions de genre. En pratique, elles semblent en grande partie être parmi les indicateurs d'éducation (« écart des genres à l'école primaire ») et dans la catégorie « autre ». Tandis que les indicateurs précédents de la dernière catégorie étaient principalement spécifiques au secteur, plus récemment, des « indicateurs d'autonomisation du genre » ont également figuré à l'ordre du jour, avec des suggestions pour que les questions transversales puissent être plus classiques (Commission européenne, 2005, p. 30).

Le document souligne également l'importance des observations d'élaboration de politique (concernant les questions de genre, entre autres) au cours du dialogue politique. L'encadré 8 (p. 46) donne un exemple du Mozambique, où le Commissaire a écrit au Ministre des finances, « Je suis certain que vous partagerez mon opinion : l'inégalité des genres est l'un des principaux obstacles à la réduction de la pauvreté. Je suis par conséquent convaincu que le Gouvernement du Mozambique renforcera ses efforts pour améliorer la proportion des étudiantes inscrites. »

III.2. Budgétisation sensible au genre dans les documents de politique et de programmation

Le soutien des initiatives de budget sensible au genre (BSG) au niveau local est un des projets innovants d'intégration du genre appuyés par l'Union européenne. Jusqu'ici, la CE a contribué à la plus grande part (800 000 €) pour un projet mis en œuvre par l'UNIFEM (Juin 2003-Juin 2005) en Inde, aux Philippines, au Maroc et en Ouganda. Dans ces pays, il y a également des initiatives de budgétisation selon le genre au niveau national et, étant donné que le gouvernement décentralise de plus en plus l'élaboration de politiques et l'attribution de ressources, les initiatives budgétaires selon le genre au niveau local prennent de plus en plus d'importance. Une BSG de niveau local fournit des opportunités pour analyser la sensibilité au genre des politiques de niveau local et leur mise en œuvre, en termes de contenu et de processus sous-jacent. L'impact (sexospécifique) local des politiques de niveau national peut également être évalué. Pour les communautés locales, et des parties particulières dans ces communautés, le fait de se renseigner sur les approches et les outils de BSG peut contribuer à un processus de questionnement et d'influence (niveau local) sur l'élaboration des politiques et l'attribution des ressources. On pourrait décrire ceci comme un accroissement de la « représentation » et de l'« émancipation ».

IV. COMMENT LES FONCTIONNAIRES DE LA COMMISSION EUROPÉENNE ET LEURS PARTENAIRES TRAVAILLENT AVEC LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE

IV.1. « Intégrer la dimension de genre » dans les approches d'aide fondées sur les programmes : principes élémentaires

Dans ce qui suit, je porterai l'accent sur la manière dont la « budgétisation sensible au genre » peut rendre les approches d'aide fondées sur les programmes davantage sensibles au genre. Pour ce faire, il est important de respecter les principes élémentaires des approches fondées sur les programmes qui ont des implications importantes dans les rôles respectifs des donateurs et des pays partenaires. Les programmes sont en grande partie conçus par les pays eux-mêmes et les donateurs tentent d'aligner leur soutien avec les programmes du pays, en utilisant l'appareil opérationnel du pays partenaire. Les activités des donateurs se tournent vers l'analyse ex ante de la qualité des programmes du pays partenaire, en se concentrant sur le contenu ainsi que sur les processus sous-jacents d'élaboration de politiques, de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation. De plus, les donateurs s'engagent dans un renforcement des capacités, un suivi et une évaluation. Leur but est de réaliser une évaluation ex ante, un renforcement des capacités, un suivi et une évaluation conjointement avec les autres donateurs et avec les pays partenaires eux-mêmes.

Les suggestions ci-dessous (IV.2 et IV.3) pour intégrer la dimension de genre dans les approches fondées sur les programmes par le biais de la budgétisation sensible au genre s'adaptent à ce nouveau cadre d'aide. Cela signifie que :

- *Il est important pour la budgétisation sensible au genre que les pays partenaires eux-mêmes l'utilisent.* Le tableau 2 ci-dessous suggère des utilisations possibles de la budgétisation sensible au genre tout au long d'un CSLP. Pour les donateurs, ces suggestions peuvent inspirer des activités de renforcement des capacités qui visent tout spécifiquement à améliorer la sensibilité au genre dans les programmes du pays.
- *Du point de vue des donateurs, il est nécessaire de trouver les points d'entrée pour leur nouveau rôle.* Il est important de :
 - inclure les questions de genre dans les cadres de diagnostic et d'évaluation ;
 - inclure les questions de genre dans des « dialogues politiques » et le renforcement des capacités.

Cela nécessite une *expertise de genre de la part du donateur* (acteurs de genre spécifiques qui sont formés aux nouvelles modalités d'aide et/ou acteurs généraux qui sont impliqués dans les nouvelles modalités d'aide et qui sont formés en analyse selon le genre).

Dans la section IV.3, nous sélectionnons deux points d'entrée de la CE possibles et faisons des suggestions concrètes pour y « intégrer la dimension de genre ». Nous nous concentrons sur la sensibilité au genre du *contenu des programmes* et des *processus sous-jacents de conception, de budgétisation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation*.

IV.2. Intégrer la dimension de genre dans les approches fondées sur les programmes par le biais de la budgétisation sensible au genre : quelques suggestions pour les pays partenaires

Le tableau 2 ci-dessous résume les suggestions faites pour l'utilisation des approches et des outils de budgétisation sensible au genre dans les différentes phases des CSLP (voir I.4. pour obtenir une explication sur les outils).

Tableau 2 : Suggestions pour l'usage de la budgétisation sensible au genre par le gouvernement d'un pays partenaire dans le CLSP (se reporter à la section I.3 pour une explication sur les différents outils et approches mentionnés)

CONTENU				
PROCESSUS	Diagnostic et analyse de la pauvreté	Identification des priorités et des stratégies	Budgétisation et mise en œuvre	Suivi et évaluation (S&E)
<ul style="list-style-type: none"> En augmentant la participation des acteurs du genre gouvernementaux (ministère de l'égalité des chances, points de contact pour les questions de genre...) En augmentant la participation des acteurs de genre en dehors du gouvernement (mouvement des femmes, chercheurs universitaires sur les questions de genre, femmes parlementaires...) en investissant dans la capacité d'analyse de politique macro-économique et sectorielle des « acteurs de genre » impliqués en investissant dans la capacité de genre de l'ensemble des acteurs-clés. 	<ul style="list-style-type: none"> identification de l'ensemble des postes d'impulsion des hommes et des femmes (utilisation des résultats d'analyse de S&E du précédent cycle, voir colonne V) identification des priorités différentielles des hommes et des femmes par le biais de l'évaluation des priorités des bénéficiaires ventilée par sexe 	<ul style="list-style-type: none"> prise en compte des priorités différentielles des hommes et des femmes (informations sur la base de l'évaluation des priorités budgétaires des bénéficiaires ventilée par sexe) évaluation ex ante de toutes les politiques et stratégies sur leur impact de genre par le biais de l'évaluation de politique sensible au genre et l'identification des possibles activités correctives sensibles au genre si elle n'existe pas encore, la capacité institutionnelle de renforcement pour la planification, le contrôle et l'évaluation sensibles au genre 	<ul style="list-style-type: none"> utilisation d'un cadre de dépenses à moyen terme sensible au genre intégration d'une dimension de genre dans la gestion et la budgétisation basées sur les résultats (voir le cadre du cycle budgétaire d'Elison) s'assurer que les activités correctives « intégrant la dimension de genre » qui ont été identifiées dans la phase précédente sont également prévues au budget état budgétaire sensible au genre 	<ul style="list-style-type: none"> en intégrant la dimension de genre dans les instruments conventionnels de suivi et d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - utilisation de l'évaluation de la prestation des services publics des bénéficiaires ventilée par sexe - utilisation de l'analyse de l'incidence des bénéfices ventilée par sexe - utilisation de l'analyse de l'incidence des revenus ventilée par sexe utilisation de l'analyse de l'impact du budget sur l'utilisation du temps ventilée par sexe ventilation des indicateurs d'apports, de mise en œuvre, de produits, de résultats et d'impact (si non réalisée au cours des précédentes phases) intégration d'indicateurs spécifiques sur l'égalité des genres

IV.3. Intégrer la dimension de genre dans les approches d'aide fondées sur les programmes par le biais de la budgétisation sensible au genre (BSG) : quelques suggestions pour la CE (voir également la Boîte à outils, Section 1, Chapitre 3, Chapitre 5, Chapitre 6)

Les possibles points d'entrée de la CE pour intégrer la dimension de genre dans les approches fondées sur les programmes incluent :

- les documents de stratégie par pays (DSP)
- l'évaluation (ex ante) des programmes sectoriels dans le contexte du soutien de la CE aux programmes sectoriels
- les révisions sectorielles (conjointes)
- l'approche par la CE du principe de conditionnalité dans le contexte du soutien budgétaire global.

Dans ce qui suit, j'émet des suggestions spécifiques pour l'utilisation de la BSG dans le contexte de rendre sensible au genre le cadre d'évaluation ex ante du programme sectoriel et l'approche de la CE du principe de conditionnalité. La Boîte à outils suggère également «d'intégrer la dimension de genre» dans les DSP (voir Section 1, Chapitre 3).

Evaluation ex ante des programmes sectoriels

L'évaluation ex ante des programmes sectoriels est subdivisée en **sept domaines principaux** :

1. Évaluation macro-économique
2. Politique sectorielle et cadre stratégique global
3. CDMT pour le secteur
4. Reddition de compte et gestion des dépenses publiques
5. Systèmes de coordination des donateurs
6. Systèmes de suivi des performances et de consultation des usagers
7. Évaluation institutionnelle et des capacités.

Les directives de la CE pour le soutien des programmes sectoriels (2003) répertorient pour chacun des sept domaines un nombre de questions qui sont importantes dans l'appréciation des programmes sectoriels. Dans le tableau 3 ci-dessous, je suggère des questions supplémentaires qui pourraient être posées dans trois des sept domaines afin de sensibiliser davantage l'évaluation ex ante à la dimension de genre. J'ai subdivisé mes suggestions en «contenu» et «processus sous-jacents» car cela s'accorde avec la philosophie sous-jacente des approches fondées sur les programmes, qui attachent de l'importance à la fois au « contenu » et aux « processus sous-jacents ». Par la suite, j'ai appliqué mes suggestions à un programme sectoriel spécifique ; le Programme de soutien à la politique sectorielle (PSPS) pour atteindre des niveaux fondamentaux de qualité de l'enseignement fondamental et d'équité (NFQEF) pour l'éducation pour tous (EPT) au Vietnam. Les résultats de cette analyse se trouvent dans l'Annexe 1.

Tableau 3 Intégrer la dimension de genre dans le cadre d'évaluation ex-ante des programmes sectoriels (sélection de domaines principaux).

	Politique sectorielle et cadre stratégique global	CDMT pour le secteur (attention spécifique au plan d'action du PS et la définition des produits et résultats clairs)	Systèmes de contrôle des performances et de consultation des usagers
<p>Analyse des processus sous-jacents</p> <ul style="list-style-type: none"> Les acteurs du genre gouvernementaux ou non gouvernementaux ont-ils été impliqués dans l'élaboration de la politique sectorielle et du cadre stratégique? Les acteurs principaux impliqués dans l'élaboration de politiques sectorielles et de cadres stratégiques ont-ils l'expertise de genre nécessaire? Des instruments spécifiques de budgétisation sensible au genre ont-ils été utilisés lors de l'élaboration de la politique sectorielle (notamment l'évaluation des priorités des bénéficiaires ventilées par sexe ; l'appréciation de politique sensible au genre ; l'analyse de l'incidence de l'utilisation du temps sensible par genre ; les résultats de la précédente analyse d'incidence des bénéfices ventilés par sexe, etc.)? 	<ul style="list-style-type: none"> Les acteurs du genre gouvernementaux (ministère du genre, points focaux) ont-ils été impliqués dans le CDMT ? Les acteurs principaux impliqués dans le CDMT ont-ils l'expertise de genre nécessaire ? Les instruments de budgétisation sensible au genre (CDMT sensible au genre, cadre du cycle budgétaire d'Eison, etc.) ont-ils été utilisés lors de la conception du CDMT ? 	<ul style="list-style-type: none"> Les acteurs du genre gouvernementaux et non gouvernementaux ont-ils été consultés lors de la conception des systèmes ? Les acteurs-clés qui ont conçu les systèmes avaient-ils l'expertise de genre nécessaire ? 	
<p>Analyse du contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> Le rapport d'influence mutuelle entre le « genre » et le « développement » est-il pris en compte lors de l'élaboration de la politique ? Le fait que des rapports de genre sous-jacents influencent l'ensemble des objectifs, produits, résultats, activités, etc. de la politique est-il pris en compte ? La politique et les stratégies connexes sont-elles basées sur le diagnostic ventilé par sexe des besoins, contraintes, opportunités, incitations et menaces (COINS)? Le fait que des contraintes sexospécifiques puissent rendre une politique uniforme inefficace est-il pris en compte ? Le fait qu'une politique (sectorielle) puisse avoir un impact différent sur les hommes et sur les femmes est-il pris en compte ? 	<ul style="list-style-type: none"> Existe-t-il un programme d'action détaillé qui rend la politique sectorielle « logiquement » explicite, opérationnelle en termes d'impact, de résultats, de produits et d'apports attendus ? Les mesures sexospécifiques de la politique (cf. les catégories 1 et 2 de Budlender & Sharp) ont-elles été correctement traduites dans le programme d'action ? Un engagement de politique de genre généralement défini dans les grandes lignes (catégorie 3 de Sharp & Budlender) a-t-il été bien pris en compte tout au long du programme d'action ? Les questions de genre ont-elles été bien prises en compte à tous les niveaux (impact, résultat, produit, activités, apport) des différents programmes sectoriels ? (voir le Cadre du cycle budgétaire d'Eison) 	<ul style="list-style-type: none"> L'expertise de genre est-elle utilisée dans les systèmes de contrôle des performances et de consultation des usagers ? (gouvernemental/non gouvernemental) Les systèmes existants sont-ils accessibles aux femmes ? (Des mesures spécifiques ont-elles été entreprises pour rendre les systèmes accessibles ?) Existe-t-il des moyens de diffuser les conclusions des systèmes de contrôle et de consultation des usagers ? Ces systèmes prennent-ils en compte les possibles différences entre l'accès aux informations pour les hommes et pour les femmes ? Existe-t-il des boucles de rétroaction pour s'assurer de l'intégration des résultats des systèmes de contrôle et de consultation des usagers dans les cycles ultérieurs ? 	



	Politique sectorielle et cadre stratégique global	CDMT pour le secteur (attention spécifique au plan d'action du PS et la définition des produits et résultats clairs)	Systèmes de contrôle des performances et de consultation des usagers
	<ul style="list-style-type: none"> ● Les mesures correctives pour les éventuels impacts négatifs d'une politique sectorielle sont-elles incluses (par ex., les activités visant spécifiquement les femmes pour rendre une politique plus sensible au genre) ? Ces activités sont-elles également prévues dans le budget ? Sinon, peut-on encore inclure de telles mesures supplémentaires sensibles au genre ? 		<ul style="list-style-type: none"> ● Les instruments de la budgétisation sensible au genre sont-ils utilisés dans les systèmes existants (évaluation de la prestation de services des bénéficiaires ventilée par sexe ; analyse de l'incidence des bénéfices ventilée par sexe ; analyse de l'incidence des revenus ventilée par sexe ; analyse de l'incidence de l'utilisation du temps ventilée par sexe ; etc.) ? ● Des indicateurs spécifiques concernant les objectifs de l'égalité des genres ont-ils été inclus ? ● Les cibles et les indicateurs sont-ils ventilés par sexe ?



Cadre de la conditionnalité de l'appui budgétaire global de la CE

Le deuxième point d'entrée est le cadre de la conditionnalité de l'appui budgétaire de la CE. Le document de 2005 « Appui budgétaire de la CE : Une approche innovante du principe de conditionnalité »²⁵ décrit ce système de tranches variables et fixes et de conditionnalité :

- Les **tranches fixes** incluent des conditions générales minimum relatives à la stabilité macro-économique (généralement liée à un jugement du FMI), l'évolution de la gestion des Finances publiques (GFP) et généralement une condition spécifique (dans les pays à faible revenu, il arrive souvent que le RAA – rapport annuel d'avancement – sur le CSLP soit présenté par une date spécifique).
- Les **tranches variables** dépendent du degré auquel les cibles sont atteintes pour un certain nombre d'indicateurs. En moyenne, 15 indicateurs sont inclus, quatre ou cinq sont inclus aussi dans l'éducation que dans la santé. Ces indicateurs²⁶ concernent principalement la réduction des aspects de la pauvreté en lien direct avec la prestation de services, et la gestion des finances publiques. Les suivants sont généralement inclus (CE, 2005, pp. 29-30).²⁷
 - Indicateurs budgétaires : des indicateurs d'allocation ou d'exécution de budget, généralement dans la santé ou l'éducation mais parfois également dans des catégories définies dans le budget national sous le terme « pro-pauvre »
 - Indicateurs de gestion des finances publiques : des indicateurs de gestion des finances publiques autres que ceux de l'allocation ou de la composition du budget, généralement concernés par les processus tels que la comptabilité ou l'audit
 - Indicateurs de santé : des indicateurs liés aux questions relatives à la santé telles que la vaccination ou l'utilisation des services de santé, excepté les budgets du secteur de la santé (ces derniers sont inclus sous les indicateurs « budgétaires »)
 - Indicateurs d'éducation : des indicateurs liés aux questions d'éducation, excepté les budgets du secteur de l'éducation (ces derniers sont inclus sous les indicateurs « budgétaires »)
 - Autres indicateurs : d'autres secteurs et des questions transversales telles que « l'égalité des genres » ou le VIH/SIDA.

La nature de la catégorie « autre » a évolué avec le temps. Au début, elle incluait des indicateurs plus spécifiques au secteur. Actuellement, elle tend à inclure des **indicateurs d'émancipation** (empowerment) des genres et du VIH/SIDA (CE, 2005, p. 30). Il est possible de discuter de la manière dont des notions comme « l'égalité des genres » et « l'émancipation des genres » sont rendues opérationnelles dans les indicateurs. Le fait que l'un choisit de se concentrer sur les « capacités » et l'autre sur les « opportunités » influence fortement les conclusions sur l'état actuel de réalisation de l'égalité des genres.

²⁵ Ce document inclut un débat détaillé du raisonnement et un compte rendu détaillé de l'utilisation du cadre de la conditionnalité de la CE dans 34 programmes dans 20 pays ACP.

²⁶ Étant donné que l'objectif est d'inclure autant de cibles et d'indicateurs que possible sous le contrôle du gouvernement, davantage d'indicateurs de produit et résultat sont utilisés par rapport aux indicateurs d'impact.

²⁷ Le compte rendu présenté dans l'appui budgétaire de la CE pour 34 programmes dans 20 pays ACP (jusqu'à la fin juillet 2004) a montré que, en moyenne, les indicateurs de budget et de GFP comptaient pour 45 % de la valeur des tranches variables ; l'éducation et la santé pour 22 % et 25 %, respectivement.

Par exemple, le tableau ci-dessous, qui résume les données de la Base de données des indicateurs du développement mondial, montre que les indicateurs d'éducation suggèrent une conclusion optimiste concernant l'état actuel de « l'égalité des genres » et les progrès réalisés sur la période de 1990 à 2000. La conclusion opposée serait tirée des taux d'emploi.

	Taux combiné d'inscription filles / garçons dans l'éducation primaire et secondaire		Taux d'alphabétisation femmes/hommes (15-24 ans)		Taux d'emploi femmes/hommes ailleurs que dans l'agriculture	
	1990/91	2001/02	1990	2001	1990	2000-02
Europe et Asie centrale	...	97	100	100	47	45
Asie orientale et Pacifique	83	...	96	99	38	39
Amérique latine et Caraïbes	...	102	100	101	38	42
Moyen-Orient et Afrique du nord	79	91	77	84	21	...
Asie du sud	68	81	73	80	13	17
ASS	79	...	69	88	32	...
Monde	84	...	87	92	35	37

Source : Banque mondiale (2004). Base de données des indicateurs du développement mondial.

Bien que les indicateurs d'égalité des genres et d'émancipation puissent entrer dans la catégorie des « autres indicateurs », des efforts sont nécessaires pour rendre **les autres séries d'indicateurs sensibles au genre**. Le tableau 4 donne une vue d'ensemble des indicateurs possibles à inclure dans les séries d'indicateurs budgétaires, de GFP et d'éducation.

Une autre voie pertinente possible pour inclure une perspective de genre est « d'intégrer la dimension de genre » dans **l'analyse de la non-réalisation des cibles**. Ceci est particulièrement pertinent du point de vue du pays partenaire, car on en attend une analyse des raisons pour lesquelles les cibles n'ont pas été atteintes et cette analyse est utilisée pour suggérer des ajustements dans les politiques.

Une façon de faciliter cette analyse et de suggérer des mesures correctives pourrait être l'utilisation du Cadre du cycle budgétaire d'Elson. Plus spécifiquement, en reconstruisant toute la chaîne causale (cadre logique) à partir de laquelle les indicateurs sélectionnés sont implicitement détachés et en intégrant une perspective de genre à chaque niveau, on pourrait indiquer plus facilement l'endroit particulier dans le cadre logique d'où viennent les problèmes. Cela permet également de suggérer des mesures correctives possibles.

Tableau 4 : Suggestions pour intégrer la dimension de genre dans les indicateurs budgétaires, de GFP et d'éducation^{28,29}

INDICATEURS BUDGÉTAIRES	INDICATEURS DE GFP Différenciation entre deux séries d'indicateurs	INDICATEURS D'ÉDUCATION
<ul style="list-style-type: none"> ● L'allocation pour la santé et l'éducation est souvent incluse mais peut être rendue plus sensible au genre en incluant également l'allocation pour ces sous-programmes auxquels les femmes participent le plus (éducation primaire, santé primaire) ● l'allocation pour les sous-programmes spécifiques dans différents secteurs qui encouragent l'égalité des genres (par ex., des activités axées sur les besoins de genre tels que l'alimentation en eau des ménages, l'assainissement, les transports publics, l'alphabétisation économique et « politique » ou les voies d'accès locales) ● l'allocation pour le dispositif institutionnel vise à augmenter la sensibilité au genre de l'ensemble du cycle de politique (sensibilité au genre des processus sous-jacents) (par ex., % du budget pour le ministère du genre ; % du budget dans différents ministères alloués pour « intégrer la dimension de genre » dans le programme et le travail du ministère) ● l'allocation pour encourager l'égalité des chances dans l'emploi du secteur public et la prestation de services (par ex., dans les services ruraux de conseils ou les commissariats de police). 	<p>Indicateurs dérivés des différents cadres d'évaluation de GFP (PER, CFAA, CPAR, Fiscal ROSC, HIPC AAP, audits CE)³²</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'analyse des dépenses inclut l'analyse de l'incidence des bénéfices ventilée par sexe ● le classement des dépenses suit une approche fondée sur les programmes, et il y a une ventilation par sexe des différents niveaux : apport, produit, résultat et impact (voir le Cadre du cycle budgétaire d'Eison) ● la participation des acteurs du genre gouvernementaux dans la préparation budgétaire ● la participation des acteurs de genre en dehors du gouvernement dans la préparation budgétaire 	<ul style="list-style-type: none"> ● taux d'inscription brut dans l'éducation primaire pour les filles ● taux d'inscription net dans l'éducation primaire pour les filles ● proportions filles/garçons des taux d'inscription nets en primaire et secondaire ● proportions filles/garçons des taux d'inscription bruts en primaire et secondaire ● taux d'achèvement de l'éducation primaire pour les filles ● taux d'achèvement de l'éducation secondaire pour les filles ● proportions filles/garçons d'achèvement de l'éducation primaire et secondaire ● proportion filles/garçons de la transition du primaire au secondaire ● proportion de redoublement filles/garçons ● proportion d'abandon filles/garçons ● nombre d'enseignantes qualifiées

²⁸ Cette section inclut des suggestions faites par l'auteur et par les participants à l'Atelier thématique sur la budgétisation sensible au genre, CE, 23-24 mars 2006.

²⁹ La révision des indicateurs utilisés jusqu'ici révèle que les indicateurs d'éducation sont souvent ventilés par sexe, tandis que la dimension de genre est complètement exclue des indicateurs budgétaires et de GFP.



INDICATEURS BUDGÉTAIRES	INDICATEURS de GFP Différenciation entre deux séries d'indicateurs	INDICATEURS D'ÉDUCATION
	<ul style="list-style-type: none"> ● Indicateurs PEFA³⁰ ● PI-5 : classement du budget <ul style="list-style-type: none"> - si une approche fondée sur les programmes est utilisée, ventilation par sexe ● PI-6 : détail des informations incluses dans la documentation budgétaire <ul style="list-style-type: none"> - état budgétaire sensible au genre inclus ● PI-10 : accès public aux principales informations fiscales <ul style="list-style-type: none"> - efforts particuliers pour rendre les informations disponibles à des groupes spécifiques (notamment les femmes) ● PI-11 : ordre et participation au processus budgétaire annuel <ul style="list-style-type: none"> - «inclusivité» du processus budgétaire, participation des acteurs du genre gouvernementaux et non gouvernementaux ● PI-23 : disponibilité des informations sur les ressources reçues par les unités de prestation de services <ul style="list-style-type: none"> - ventilation par genre dans les enquêtes de suivi des dépenses et dans l'évaluation des bénéficiaires de la prestation de services publics 	<ul style="list-style-type: none"> ● nombre d'écoles primaires ayant des installations sanitaires appropriées pour les filles.

³⁰ Voir Cadre de mesure des performances GFP PEFA (juin 2005) :32



V. RÉFÉRENCES ET AUTRES SOURCES UTILES CONCERNANT LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE ET L'INTEGRATION DU GENRE DANS LES APPROCHES D'AIDE FONDÉES SUR LES PROGRAMMES

- BAMBERGER M., M. BLACKDEN, V. MANOUKIAN AND L. FORT (2000). 'Chapter 10: Gender + Technical Notes', pp. 333-374 and 559-586 (technical notes), in PRSP Sourcebook. Washington D.C., World Bank.
- BELL E. (2003). "Gender and PRSPs: with experiences from Tanzania, Bolivia, Vietnam and Mozambique", Bridge Development – Gender Report No. 67.
- BENERIA L. (1995). "Toward a Greater Integration of Gender in Economics", *World Development*, Vol. 23, No. 11, pp. 1839-1850
- Brooke P. (2003). Study of measures used to address weaknesses in public financial management systems in the context of policy based support. Bannock Consulting (for PEFA).
- BUDLENDER D. and R. SHARP with K. ALEN (1998). How to do a gender-sensitive budget analysis: contemporary research and practice. Commonwealth Secretariat and AusAID, London and Canberra
- BUDLENDER D. (2000). "The Political Economy of Women's Budgets in the South", *World Development*, Vol. 28, No. 7, pp. 1365-1378.
- BUDLENDER D., D. ELSON, G. HEWITT and T. MUKHODPADHYAY (eds) (2002). *Gender Budgets Make Cents: Understanding gender responsive budgets*. London: Commonwealth Secretariat.
- BUDLENDER D. and G. HEWITT (eds)(2002). *Gender Budgets Make More Cents: Country Studies and Good Practice*. London: Commonwealth Secretariat.
- CAGATAY N. (1995). "Feminization of the Labor Force: The Effects of Long-Term Development and Structural Adjustment", *World Development*, Vol. 23, No. 11, pp. 1883-1894
- CAGATAY N., D. ELSON and C. GROWN (eds)(1995). "Special Issue: Gender, Adjustment and Macroeconomics", *World Development*, Vol. 23, No. 11
- CAGATAY N. (1998). "Engendering Macroeconomics and Macroeconomic Policies", *Social Development and Poverty Elimination Division Working Paper No. 5*. UNDP, New York (<http://www.undp.org/poverty/publications/wkpaper>)
- CAGATAY, M. KEKLIK, R. LAL and J. LANG (2000). "Budgeting as if people mattered: democratizing macroeconomic policies", UNDP/SEPE Conference Paper Series No. 4 (http://www.undp.org/seped/publications/conf_pub.htm)
- COLLIER P. (1994). "Gender aspects of labour allocation during structural adjustment: A theoretical framework and the Africa experience", in S. HORTON, R. KANBUR and D. MAZUMDAR (eds), *Labour Markets in an Era of Adjustment*, Vol. 1. Washington D.C.: World Bank.
- COMMONWEALTH SECRETARIAT (1999). *Gender Budget Initiative. Gender Management System Series*. London, Commonwealth Secretariat.
- DAWN (1995). "Rethinking social development: DAWN's Vision: Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN)", *World Development*, Vol. 23, No. 11, pp. 2001-2004
- DEMERY L., S. CHAO, R. BERNIER and K. MEHRA (1995). "The incidence of social spending in Ghana", PSP Discussion Paper 82. Washington, World Bank DC.
- DEPARTMENT OF BUDGET AND MANAGEMENT (DBM) and NATIONAL COMMISSION ON THE ROLE

OF FILIPINO WOMEN (NCFW) with the support of the Canadian International Development Agency (CIDA). Gender Mainstreaming and Institutionalization in the Budgeting Process. Manila: DBM and NCFW.

DEPARTMENT OF BUDGET AND MANAGEMENT (DBM), NATIONAL ECONOMIC AND DEVELOPMENT AUTHORITY (NEDA), OFFICE OF THE PRESIDENT NATIONAL COMMISSION ON THE ROLE OF FILIPINO WOMEN (NCFW) (5 April 2004). Joint Circular No. 2004-1. Guidelines for the preparation of Annual Gender and Development (GAD) Plan and Budget and Accomplishment Report to Implement the Section on Program/ Projects Related to GAD of the General Appropriations Act. Manila: DBM, NEDA and NCFRW.

ELSON D. (1995a). 'Male bias in macro-economics: the case of structural adjustment', pp. 164-190 in ELSON D. (eds), Male bias in the development process. Manchester: Manchester University Press, 288 pp.

ELSON D. (1995b). "Gender Awareness in Modeling Structural Adjustment", World Development, Vol. 23, No. 11, pp. 1851-1868

ELSON D. (1995c). "Gender Equality, Bilateral Program Assistance and Structural Adjustment: Policy and Procedures", World Development, Vol. 23, No. 11, pp. 1987-1994

ELSON D. (1998a). "Talking to the boys: gender and economic growth models", pp. 155-170 in C. JACKSON and R. PEARSON (eds), Feminist Visions of Development. Gender Analysis and Policy. London, Routledge, 294 pp.

ELSON D. (1998b). "Integrating gender issues into national budgetary policies and procedures: some policy options", Journal of International Development, Vol. 10, pp. 929-941

ELSON D. and N. CAGATAY (2000). "The Social Content of Macroeconomic Policies", World Development, Vol. 28, No. 7, pp. 1347-1364.

ELSON D. (2002). "Gender responsive budget initiatives: some key dimensions and practical examples", in UNIFEM (2002). Gender budget initiatives: strategies, concepts and experiences. New York: UNIFEM, pp. 15-29.

ESIM, S. Gender Equity Concerns in Public Expenditure: Methodologies and Country Summaries. Washington D.C.: International Center for Research on Women.

ESIM S. (2000). Impact of government budgets on poverty and gender equality (paper prepared for the Inter-Agency Workshop on Improving the Effectiveness of Integrating Gender Into Government Budgets, London, 26-27 April 2000). Washington D.C.: International Center for Research on Women (ICRW)

ESIM, S. (2002). Gender analysis of budgets as a tool for achieving gender equality in the Arab World (Economic Research Forum, 2002). EUROPEAID. Gender Budgeting. Local Level Gender Responsive Budget implemented by UNIFEM ([voir http://ec.europa.eu/comm/europeaid/projects/gender/projects_unife_m_en.htm](http://ec.europa.eu/comm/europeaid/projects/gender/projects_unife_m_en.htm); last consulted on 4/07/2006).

EUROPEAN COMMISSION (2003). Guidelines for European Commission Support to Sector Programmes. Brussels: European Commission, EuropeAid (February 2003).

EUROPEAN COMMISSION (2005). EC Budget Support: An innovative approach to conditionality. Brussels: European Commission, DG Development (February 2005).

EUROPEAN COMMISSION, (2005a). Toolkit on Mainstreaming Gender Equality in EC Development Cooperation. Brussels: European Commission, EuropeAid, DG DEV and EC Gender Help Desk (January 2005).

EUROPEAN PARLIAMENT, COUNCIL, COMMISSION (2006). Joint statement by the Council and the representatives of the governments of the Member States meeting within the Council, the European Parliament and the Commission on European Union Development Policy: "The European Consensus" (2006/C46/01), Official Journal of the European Union (24.2.2006). Strasbourg European Union.

- EUROPEAN UNION (2004). Regulation (EC) No. 806/2004 of the European Parliament and of the Council of 21 April 2004 on promoting gender equality in development cooperation, Official Journal of the European Union (30.4.2004). Strasbourg: European Union
- HEWITT G. (2002). "Gender responsive budget initiatives: Tools and methodology", in UNIFEM (eds), Gender budget initiatives: strategies, concepts and experiences, New York: UNIFEM, pp. 30-37
- HIMMELWEIT S. (1998). "The need for gender impact analysis", in S. ROBINSON (ed), The Purse or the Wallet? Proceedings of the Women's Budget Seminar, London, February 12. London, Fawcett Society.
- HIMMELWEIT S. (2002a). "Making visible the hidden economy: the case for gender-impact analysis of economic policy", Feminist Economics, Vol.8, No. 1, pp. 49-70.
- HIMMELWEIT S. (2002b). "Tools for Budget Impact Analysis", in UNIFEM (eds), Gender budget initiatives: strategies, concepts and experiences, New York: UNIFEM, pp. 62-69.
- HOFBAUER Balmori Helena (2003). "Gender and Budgets: Overview Report", Bridge Cutting Edge Pack on Gender and Budget, UK: Institute of Development Studies: Bridge.
- HOWES C. and A. SINGH (1995). "Long-term Trends in the World Economy: The Gender Dimension", World Development, Vol. 23, No. 11, pp. 1895-1911
- KUSEK G. and RIST R. (2004). Ten Steps to a Results-Based Monitoring and Evaluation System. A Handbook for Development Practitioners. Washington, D.C.: World Bank.
- MINISTRY OF FINANCE MOROCCO (2005). Moroccan gender budget initiative (presentation made at the UNIFEM/EC conference of November 2005 on engendering and aid effectiveness).
- MINISTRY OF WOMEN, CHILDREN AND SOCIAL WELFARE OF NEPAL, Mainstreaming Gender Equity Programme (MGEP) (UNDP & Sahavagi) (2004). Report on Gender Assessment and Gender Budget Audit of the Ministry of Local Development. Kathmandu: MGEP.
- OECD (DAC) (2002). Gender Equality in Sector-Wide Approaches: a reference guide. Paris: OECD (DAC).
- OECD (DAC) (2005). Harmonising Donor Practices for Effective Aid Delivery. Vol 2: Budget support, sector wide approaches and capacity development in public financial management. Paris OECD (DAC).
- PALMER I. (1992). "Gender equity and economic efficiency in adjustment programmes", in AFSHAR H. and C. DENNIS, Women and Adjustment Policies in the Third World. London: Macmillan.
- PALMER I. (1995). "Public Finance from a Gender Perspective", World Development, Vol. 23, No. 11, pp. 1981-1986
- PEARSON R. (1995). "Bringing It All Back Home: Integrating Training for Gender Specialists and Economic Planners", World Development, Vol. 23, No. 11, pp. 1995-1999.
- PEARSON R. (1998). "Nimble fingers revisited: reflections on women and Third World industrialisation in the late twentieth century", pp. 171-188 in C. JACKSON and R. PEARSON (eds), Feminist Visions of Development. Gender Analysis and Policy. London, Routledge, 294 pp.
- PEFA (2005). PEFA-PFM Performance Measurement Framework (June 2005).
- REEVES H. and H. WACH (1999). Women's and gender budgets: an annotated resource list. Prepared for the Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA). United Kingdom, Brighton, BRIDGE, Institute for Development Studies (<http://www.ids.ac.uk/bridge/budgets.pdf>)
- REEVES H. and C. SEVER (2003). 'Supporting resource collection', in BRIDGE, Gender and Budgets Cutting Edge Pack. Brighton: Institute of Development Studies (IDS)

(<http://www.ids.ac.uk/bridge/reports/CEP-Budgets-SRC.pdf>)

- SEN G. AND C. GROWN (1987). Development, Crises and Alternative Visions: Third Women's Perspectives. New York, Monthly Review Press.
- SEN G. (2000). "Mainstreaming gender into ministries of finance", World Development, Vol. 28, No. 7, pp. 1379-1390.
- SHARP R. and R. BROOMHILL (2002). "Budgeting for equality: the Australian Experience", Feminist Economics, Vol. 8, No. 1, pp. 25-47
- SHARP R. (2003). Budgeting for equity. Gender Budget Initiatives within a framework of performance oriented budgeting. New York: UNIFEM.
- SHARP R. and J. CONNOLLY (2003). Performance oriented budgeting: A tool for gender responsive budgeting. Adelaide: University of South Australia (available at <http://www.gender-budgets.org/>).
- European Commission (2004). Toolkit on Mainstreaming Gender Equality in EC Development Cooperation Brussels: European Commission, EuropeAid.
- UNDP (1995). Human Development Report (special issue on gender equality). New York: UNDP.
- UNDP (1999). Report of the UNDP/UNIFEM Workshop on Pro-poor, gender-and environment-sensitive budgets. New York, 28-30 June. UNDP, New York (<http://www.undp.org/poverty/>)
- UNDP, UNESCO, UNFPA, UNICEF, WHO and the World Bank (1998). Implementing the 20/20 Initiative: achieving universal access to basic social services. New York.
- ★ ★ ★ ★ ★ UNIFEM (2000). " Chapter 5: Accountability for the Progress of Women: Women Demanding Action", pp. 107-128 in Progress of the World's Women 2000: UNIFEM Biennial Report. New York, UNIFEM.
- ★ ★ ★ ★ ★ 44 ★ ★ ★ ★ ★ UNIFEM (2002). Gender Budget Initiatives. Strategies, concepts and experiences. New York: UNIFEM
- ★ ★ ★ ★ ★ UNIFEM Regional Office Dakar (2006). Powerpoint presentation on 'Gender Responsive Budgeting Senegal' (presented on 27/02/2006). Dakar: UNIFEM Regional Office.
- UNIFEM (2006). Promoting Gender Equality in New Aid Modalities and Partnerships.
- UNIFEM Discussion Paper. UNIFEM: New York (March 2006). UNIFEM- Andean Region (2004). Gender-sensitive budgets in Latin America: Accountability for Equity and Transparency.
- VALODIA I. (1998). "Engendering the public sector: an example from the women's budget initiative in South Africa", Journal of International Development, Vol. 10, pp. 943-955
- VANDEMOORTELE J. (2002). "Shortcuts to Public Service Provision? User Fees and Narrow Targeting", in UNIFEM (2002). Gender Budget Initiatives. Strategies, concepts and experiences. New York: UNIFEM, pp. 56-61.
- VAN DE WALLE D. (1998). "Assessing the welfare impacts of public spending", World Development, Vol. 26, No. 3.
- WHITEHEAD A. and M. LOCKWOOD (1999). "Gender in the World Bank's Poverty Assessments. Six case studies from sub-Saharan Africa", UNRISD Discussion Paper No. 99, 51 pp.
- WHITEHEAD A. (2002). Failing women, sustaining poverty: gender in Poverty Reduction Strategy Papers. Report for the UK Gender and Development Network.
- WORLD BANK (1995). Toward gender equality: the role of public policy. Washington DC, World Bank.
- WORLD BANK (1995). "Gender issues in World Bank lending". Washington D.C.: World Bank (<http://www.worldbank.org/html/oed/14462.htm>)

- WORLD BANK (2001a). Gender in the PRSPs: A Stocktaking. Washington D.C.: World Bank, Poverty Reduction and Economic Management Network, Gender and Development Group.
- WORLD BANK (2001b). Engendering Development: Through gender equality in rights, resources and voice. Washington, D.C: World Bank and Oxford University Press.
- WORLD BANK (2004). World Development Indicators Database. Washington, D.C.: World Bank.
- WORLD BANK (PEFA Secretariat) (2005). Public Financial Management. Performance Measurement Framework. Washington, D.C.: World Bank.
- ZUCKERMAN E. (2001). "Why engendering PRSPs reduce poverty, and the case of Rwanda", WIDER Discussion Paper No. 2001/112. Helsinki: United Nations University, World Institute for Development Economics Research
- ZUCKERMAN E. (2002) Evaluation of Gender Mainstreaming in the Advocacy Work on Poverty Reduction Strategy Papers (PRSPs). Synthesis Report (prepared as part of Oxfam GB's Gender Review 2001:2. Washington D.C.: Gender Action
- ZUCKERMAN E. and A. Garrett (2003). Do Poverty Reduction Strategy Papers (PRSP) Address Gender? A Gender Audit of 2002 PRSPs. Washington D.C.: Gender Action.



ANNEXE 1

Intégrer la dimension de genre dans l'évaluation ex ante pour les programmes sectoriels. Application au *Programme de soutien à la politique sectorielle (PSPS) pour atteindre les niveaux de qualité de l'enseignement fondamental (NQEF) de l'éducation pour tous (EPT) (Viet Nam)*

Documents utilisés:

EC. EuropeAid Co-operation Office (2005). Financing Proposal. No. AIDCO/VNM/2005/17545.

World Bank (2005). Project Appraisal Document. Report No. 31735-VN

POLITIQUE SECTORIELLE ET CADRE STRATÉGIQUE			
PROCESSUS	ASPECTS POSITIFS	ABSENCE D'INFORMATION	SUGGESTIONS D'AMÉLIORATION (certaines peuvent être répertoriées dans les points de repère du déclenchement de la tranche européenne)
	<ul style="list-style-type: none"> ● Il semble y avoir un soutien international et national généralisé pour le programme. ● Le programme a été conçu par le Ministère de l'éducation et de la formation (MEF) et approuvé par le Premier ministre avec l'implication du Ministère des finances, Ministère de la planification et de l'investissement, les représentants des ministères et des agences aux niveaux central, régional et local. Il a été revu et approuvé par les ONG et les partenaires internationaux. ● L'un des principaux composants est l'amélioration de la gestion (toutes les phases : planification, mise en œuvre, S&E) du Programme national ciblé (voir également le suivi des performances et la consultation des usagers). Dans le contexte d'une décentralisation croissante, l'accent est également porté sur les niveaux décentralisés (les régions, quartiers et écoles eux-mêmes) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Pas clair quant à la mesure dans laquelle l'expertise de genre des différents acteurs impliqués (à la fois gouvernementaux et non gouvernementaux) a été incluse dans la phase d'élaboration, de révision et d'approbation. ● N'indique pas explicitement que les outils incluront une ventilation par sexe (ainsi que d'autres dimensions pertinentes pour la ventilation). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Découvrir jusqu'à quel point le programme et la politique sectoriels ont bénéficié de l'expertise de genre au sein et en dehors du gouvernement (cette expertise de genre pourrait être fournie par des acteurs spécifiques ou par des acteurs généraux). ● Inclure des outils d'analyse budgétaire sensible au genre pour améliorer la gestion, par ex., utiliser une évaluation des bénéficiaires/besoins ventilés par sexe en ciblant les fonds.

POLITIQUE SECTORIELLE ET CADRE STRATÉGIQUE

PROCESSUS	ASPECTS POSITIFS	ABSENCE D'INFORMATION	SUGGESTIONS D'AMÉLIORATION (certaines peuvent être répertoriées dans les points de repère du déclenchement de la tranche européenne)
	<ul style="list-style-type: none"> ● La BM (p. 8) répertorie les outils/approches qui peuvent améliorer la gestion : <ul style="list-style-type: none"> - ciblage des fonds basé sur des besoins effectifs - mise en œuvre de la planification d'éducation provinciale ● L'amélioration de la gestion et une avancée vers davantage de données et une élaboration de politique basée sur les besoins ouvrent des portes pour l'intégration d'une dimension de genre (les approches basées sur les besoins demandent implicitement une ventilation par critères pertinents ; le genre est l'un des critères évidents pour la ventilation). Si les questions de genre sont prises en compte dans la gestion axée sur les résultats (GAR) et la conception de politique basée sur des données scientifiques, cela peut contribuer à l'égalité des genres sur le long terme 		<ul style="list-style-type: none"> ● Réaliser une analyse de l'utilisation du temps. Éclairer la répartition du temps existante des filles/garçons pourrait donner des idées intéressantes du côté de la demande : peut-être que les filles s'inscrivent moins dans les écoles en raison de leur participation aux activités reproductives ; peut-être qu'elles prennent le relais de leurs mères dans leur travail reproductif. Si c'est le cas, la supposition que le programme touchera automatiquement les filles et réduira les inégalités de genre n'est pas valable (voir ci-dessous). Au lieu de cela, le programme (ou d'autres programmes supplémentaires) pourrait inclure un sous-composant qui cible tout particulièrement ce facteur contraignant (par ex., la mise à disposition de garderies).

PROCESSUS	ASPECTS POSITIFS	ABSENCE D'INFORMATION	SUGGESTIONS D'AMÉLIORATION
	<ul style="list-style-type: none"> ● Il existe une section spécifique sur l'intégration de la dimension de genre (BM, annexe 13). C'est ici que sont résumés les résultats de l'analyse de genre dans le secteur de l'éducation. L'analyse s'adresse spécifiquement aux groupes ciblés du programme (où l'inégalité des genres est un problème ; tandis que ce cas est rare dans l'éducation pour l'ensemble de la population). Les différentes contraintes spécifiques au genre sont répertoriées ici : liées à la fois à l'offre (enseignantes, installations sanitaires pour les filles) et à la demande (moins de propension à payer pour l'éducation des filles). La supposition du programme (la logique et la théorie du programme sous-jacent) est que le programme profitera automatiquement davantage aux filles car les sous-composants (NQUEF) sont dirigés spécifiquement vers ces facteurs qui contraignent en particulier les filles. De plus, le programme cible ces régions (isolées, montagneuses) dans lesquelles le taux d'inscription est le plus faible et l'écart filles-garçons le plus important. ● Il est dit que le programme inclura la collecte des données ventilées par sexe et qu'il encouragera l'incorporation de considérations sur l'égalité des genres dans les projets de développement scolaires et d'éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Dans les sections principales qui décrivent la politique et le contexte sectoriels, il y a très peu de résultats de l'analyse de genre dans l'annexe 13 (BM). Ces informations sont cruciales. Le succès de l'ensemble du programme (objectif final : EPT) dépendra en partie du degré de traitement acceptable des facteurs spécifiques affectant l'éducation des filles. Si elles ne sont pas incluses, les interventions peuvent creuser le fossé entre garçons et filles au lieu de le réduire (en augmentant l'inscription des garçons plus que l'inscription des filles). ● Pas clair dans quelle mesure cela se traduit vraiment dans le plan d'action, les produits ou les résultats (voir aussi CDMT/plan d'action) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Intégration plus explicite des informations dans l'annexe 13 dans la description principale de la politique et du contexte sectoriels. ● Inclure parmi les facteurs de risque : « la supposition que le programme réduira automatiquement l'écart de genre en traitant spécifiquement ces contraintes auxquelles les filles doivent faire face n'est pas valable » ● Inclure parmi les mesures d'atténuation des risques : « s'assurer du suivi et du test de validité de la supposition élémentaire (voir également ci-dessous) ». ● En assurer le suivi (voir également le CDMT et le suivi des performances).

CDMT : PLAN D'ACTION DU PS ET DÉFINITION DES PRODUITS ET RÉSULTATS CLAIRS*

	ASPECTS POSITIFS	ABSENCE D'INFORMATION	SUGGESTIONS D'AMÉLIORATION
PROCESSUS		<ul style="list-style-type: none"> Pas réellement évident de savoir si des acteurs du genre ou une expertise de genre ont été impliqués dans la conception du plan d'action spécifique. 	
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> Les indicateurs de résultats sont ventilés par sexe (voir également les systèmes de suivi des performances et de consultation des usagers). 	<ul style="list-style-type: none"> Il est dit que le programme inclura la collecte des données ventilées par sexe et qu'il encouragera l'incorporation de considérations sur l'égalité des genres dans les projets de développement scolaires et d'éducation. Cependant, dans les documents à disposition, la traduction de ce vaste engagement de genre dans l'action concrète n'est que partiellement satisfaisante. 	<ul style="list-style-type: none"> Inclure la dimension de genre dans la totalité de la chaîne de résultats, produits, activités, apports. Désagrégation des indicateurs de résultats (en grande partie des indicateurs de processus) et introduction d'indicateurs relatifs à « l'intégration du genre dans les processus » tels que « l'utilisation plus fréquente d'outils d'analyse (budgétaire) de genre » et « le renforcement des capacités de l'analyse de genre ». Ceux-ci influencent directement le vague objectif « d'incorporation des considérations quant à l'égalité des genres dans les projets de développement scolaires et d'éducation » (qui n'est rendu explicite à aucun moment dans le cadre des résultats). Le fait « d'intégrer la dimension de genre » dans le processus conduira également à une amélioration globale de la gestion et aidera enfin à atteindre les résultats.

* Remarque : Il n'y a pas beaucoup d'informations disponibles sur ce sujet. Les informations les plus importantes se trouvent dans l'annexe 3 du document de la BM (cadre des résultats et contrôle, y compris les résultats et les résultats intermédiaires ; il n'y a aucune information sur les activités et les apports relatifs à ceux-ci)

SYSTÈMES DE SUIVI DES PERFORMANCES ET DE CONSULTATION DES USAGERS

PROCESSUS	ASPECTS POSITIFS	ABSENCE D'INFORMATION	SUGGESTIONS D'AMÉLIORATION
	<ul style="list-style-type: none"> ● L'un des deux principaux composants du programme est le renforcement de l'administration et de la mise en œuvre du PNC (Programme national ciblé). Un soutien sera fourni aux niveaux provincial et des districts pour la planification, l'approvisionnement, la gestion financière, le renforcement institutionnel, l'amélioration de la consultation de la communauté et l'amélioration de l'émancipation. ● Le document de la BM indique spécifiquement que le financement sera alloué aux révisions des progrès de mise en œuvre indépendants et au contrôle, au niveau local, par des organisations sociales. Le document répertorie l'Union des femmes vietnamiennes (UFV) parmi ces organisations sociales. Par conséquent, nous pouvons supposer qu'il y aura une expertise de genre parmi les organisations sociales. ● L'UFV reçoit le soutien (renforcement des capacités) de PNUD/ UNIFEM, qui pourrait renforcer son apport dans les mécanismes de contrôle des performances et de consultation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Pas tout à fait clair quant à la mesure dans laquelle des efforts seront faits pour assurer un accès équitable par les deux parents aux associations parents-enseignants (ni si l'accessibilité par les femmes est un problème ; selon les pages 85 à 87 dans le document de la BM, nous pouvons supposer que cela pourrait être un problème au sein des groupes «minoritaires» ciblés). ● Pas clair quant à la mesure dans laquelle les questions de genre seront incorporées dans des révisions indépendantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Vérifier si l'accès par les femmes aux systèmes de consultation des usagers pose problème. ● Si cela pose problème, vérifier s'il est possible d'inclure des activités de programme spécifiques pour favoriser celui-ci (l'émancipation étant l'un des objectifs ; une telle activité serait clairement un atout pour la réalisation de l'objectif de ce programme). ● Inclure la formation de l'UFV en budgétisation sensible au genre pour améliorer la qualité de son apport (cela n'est pas spécifiquement lié à l'UE, mais peut être mentionné dans le contexte de la coordination et de l'harmonisation des donateurs). ● Inclure des dimensions de genre dans des révisions indépendantes.

SYSTÈMES DE SUIVI DES PERFORMANCES ET DE CONSULTATION DES USAGERS

PROCESSUS	ASPECTS POSITIFS	ABSENCE D'INFORMATION	SUGGESTIONS D'AMÉLIORATION
	<ul style="list-style-type: none"> ● À plusieurs reprises, le document souligne l'utilisation d'approches basées sur les résultats. Ces approches offrent une possibilité d'avancer vers une élaboration des politiques basée sur des données scientifiques. Elles peuvent également promouvoir l'égalité des genres si la GAR tient compte des questions de genre. ● Le document souligne à la fois l'utilisation de la GAR comme outil de gestion utilisé par le gouvernement et l'importance d'un S&E indépendant (voir plus haut). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Pas tout à fait clair quant à la mesure dans laquelle l'expertise de genre sera incluse l'intégration du S&E au sein du gouvernement (gestion). ● Le document de la BM (p. 8) répertorie les outils/approches qui seront utilisés, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - le rapport basé sur les résultats des produits et résultats d'éducation - une responsabilisation améliorée des administrateurs de l'éducation ● Pas clair quant à savoir si ceux-ci seront utilisés dans le cadre d'une ventilation. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Construire une capacité en budgétisation sensible au genre parmi les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux pour améliorer : <ul style="list-style-type: none"> - la gestion au sein du gouvernement (GAR) - le S&E non gouvernemental (notamment par les donateurs). ● Ajouter des outils d'analyse budgétaire de genre à ceux répertoriés dans le document de la BM. ● Améliorer l'établissement des rapports basés sur les résultats des produits et des résultats de l'éducation en intégrant une dimension de genre (voir le cadre du cycle budgétaire de Diane Elson). ● D'autres possibilités incluent: <ul style="list-style-type: none"> - l'évaluation de la prestation de services ventilée par sexe (étant donné que l'un des objectifs spécifiques est d'améliorer les NQEF) ; - l'analyse de l'incidence des bénéfices ventilée par sexe (étant donné que l'un des objectifs spécifiques est de cibler des groupes spécifiques) ; - l'analyse de l'incidence des revenus ventilée par sexe (pour tester l'impact de l'abolition des coûts de scolarité, ce qui est très pertinent dans ce contexte)

SYSTÈMES DE SUIVI DES PERFORMANCES ET DE CONSULTATION DES USAGERS			
PROCESSUS	ASPECTS POSITIFS	ABSENCE D'INFORMATION	SUGGESTIONS D'AMÉLIORATION
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> ● Les principaux indicateurs de suivi incluent : <ul style="list-style-type: none"> - l'accès à l'éducation primaire (ventilé par genre) <ul style="list-style-type: none"> *admission brute d'élèves âgés de 6 ans en 1re année primaire *taux d'inscription net en primaire *taux d'abandon et de redoublement *taux d'achèvement à l'école primaire. - qualité et efficacité de l'éducation primaire <ul style="list-style-type: none"> *élèves ayant réussi leur 5e année primaire en mathématiques et en langue vietnamienne - proportion élèves/enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Pas très clair quant à savoir si «la qualité et l'efficacité des indicateurs d'éducation primaire» sont ventilées par sexe 	<ul style="list-style-type: none"> ● Ventiler la « qualité et l'efficacité de l'éducation primaire ».
	<ul style="list-style-type: none"> ● Le cadre des résultats (en particulier la colonne « utilisation du suivi des résultats/produits ») éclaire le fait qu'il y aura un test de validité de la logique de l'ensemble du programme (« l'intervention telle que proposée par le programme conduit à améliorer l'accès et la qualité de l'éducation primaire »). 	<ul style="list-style-type: none"> ● Pas tout à fait clair quant à savoir si la supposition sous-jacente que le programme conduira automatiquement à une meilleure égalité des genres dans l'accès à l'éducation primaire sera testée. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Tester la validité de la supposition que le programme conduira automatiquement à une meilleure égalité des genres dans l'accès à l'éducation primaire.

